#### Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Les actions pédagogiques des professeurs « Ambition réussite ».

Académie de Nancy-Metz

Collège référent : collège Robert Schuman

rue Robert Schuman BP 15 57460 Behren-lès-Forbach

ZEP: oui, « ambition réussite »

Téléphone: 03 87 87 30 04 Télécopie: 03 87 84 68 84

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0573268@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : /

Contact: ce.0573268@ac-nancy-metz.fr

**Professeurs référents :** redha.douair@ac-nancy-metz.fr manuel.mayer@ac-nancy-metz.fr

flavia.D-Angelo@ac-nancy-metz.fr rose-marie.moi@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : toutes les classes (écoles primaires et collège) du réseau

Disciplines concernées : toutes Date de l'écrit : juin 2008

#### Résumé:

Le Réseau Ambition Réussite (RAR) de Behren-lès-Forbach s'est vu attribuer 16 personnes supplémentaires pour renforcer les équipes éducatives en place : 12 assistants pédagogiques (AP) et 4 professeurs ambition réussite (PAR). Ces 16 personnes interviennent dans toutes les classes du réseau qui comporte un collège et quatre écoles primaires.

Après une année nous nous sommes interrogés sur le fonctionnement de notre réseau. Ce qui a changé dans le Réseau Ambition Réussite de Behren-lès-Forbach en 2007/2008, dans les écoles et au collège. Quels sont les actions que nous avons menées à l'école et au collège et quels en sont les résultats ? Quels sont les avantages et les contraintes des dispositifs pour un élève du RAR ? Comment renforcer le partenariat école-famille ? Notre propos est de décrire le travail conduit en 2007/2008 par les 4 professeurs « ambition réussite » :

#### Έ l'école :

- les changements au cours de cette deuxième année scolaire,
- l'activité d'un professeur du second degré à l'école,

#### Œ au collège:

- la place du PAR au sein des équipes pédagogiques,
  - les projets « maîtrise de la langue »,
  - les dispositifs mis en place du point de vue de l'élève,
- le partenariat avec les familles.

Œdeux témoignages complètent ces points : celui d'un professeur nouvellement nommé comme PAR et celui d'une intervenante d'une association qui travaille avec les parents.

Cet écrit fait suite à celui rédigé en 2006/2007 par l'équipe des professeurs ambition réussite du RAR de Behren-lès-Forbach.

#### Mots-clés:

| STRUCTURES        | MODALITES         | THEMES      | CHAMPS         |
|-------------------|-------------------|-------------|----------------|
|                   | DISPOSITIFS       |             | DISCIPLINAIRES |
| Collège           | Diversification   | Indifférent | Indifférent    |
| Ecole élémentaire | pédagogique       |             |                |
| Ecole maternelle  | Etudes dirigées   |             |                |
| ZEP-RAR           | encadrées         |             |                |
| Individualisation | Individualisation |             |                |
| Partenariat       | Partenariat       |             |                |

## **Ecrit sur l'action**

Titre de l'action : Les actions pédagogiques des professeurs « Ambition réussite ».

Académie de Nancy-Metz

Collège référent : collège Robert Schuman rue Robert Schuman

BP 15 57460 Behren-lès-Forbach ZEP: oui, « ambition réussite »

# Notre organisation, nos domaines d'intervention

| Structures  | <b>Modalités Dispositifs</b>  | Thèmes   | Champs disciplinaires                    |
|---|---|--|--|
| <b>Collège</b> M Douair                               | Liaison Ecole/Famille.  Partenariat avec une association de la ville. | Création d'une salle parents.  Organisation de cours d'alphabétisation et de socialisation au collège                                  |  |
| Ecole<br>M Mayer<br>M Douair                          | Liaison école/Collège   | Enseigner les sciences<br>en co-intervention à<br>l'école primaire   | Sciences de la vie<br>Sciences Physiques |
| Ecole<br>Mme Moi                                      | Liaison école/collège   | Projets en école<br>primaire   | Maîtrise de la langue                    |
| Collège<br>Mme D'Angelo<br>Mme Moi et Mme<br>D'Angelo |   | Mise en place de projets<br>en Français  Au collège « place d'un<br>PAR », contraintes et<br>avantages des<br>dispositifs pour l'élève | Maîtrise de la langue                    |

# SOMMAIRE

| I- DANS LES ECOLES  | 5                       |
|---|-------------------------|
| A. Rappel du fonctionnement en 2006-2007  | 5                       |
| <ul> <li>B. Le changement en 2007-2008</li> <li>1- Les points forts et les points faibles de ce mode de fonctionnement <ul> <li>a- Les points forts</li> <li>b- Les points faibles</li> </ul> </li> </ul> | <b>5</b><br>6<br>6<br>7 |
| 2- Le rôle de la conseillère pédagogique  | 8                       |
| C. Place et intégration dans l'école en tant que professeur du second degré (comparaison  |                         |
| l'année 2006/2007)  | 9                       |
| D. Mes interventions en tant que PAR dans une école primaire du réseau  | 10                      |
| 1- Présentation d'un nouveau projet : « La lecture orale au cycle 3 »   | 10                      |
| a- La mise en place   | 10                      |
| b- Le déroulement des séances   | 11                      |
| 2- Présentation de projets sciences à l'école primaire  | 16                      |
| a- 1 <sup>er</sup> exemple, projet science à l'école maternelle : « FLOTTE OU COULE »   | 17                      |
| b- 2 <sup>ème</sup> exemple d'un projet Sciences en CP/CE1: «ALIMENTATION»  | 19                      |
| c- Comment ces projets Sciences à l'école primaire ont-ils pu apporter une innovation des pratiques pédagogiques ?  | 24                      |
| II- AU COLLEGE  | 24                      |
| A- La place d'un PAR au sein des équipes pédagogiques du collège ?  | 24                      |
| B- Les interventions dans les projets « maîtrise de la langue »   | 25                      |
| 1- Rappel du fonctionnement en 2006-2007  | 25                      |
| 2- Le changement en 2007-2008   | 26                      |
| C- Les projets « maîtrise de la langue » 2007-2008  | 26                      |
| 1- En 6 <sup>e</sup>  | 26                      |
| a- Lecture de consignes   | 26                      |
| b- Les séances d'ATP  | 26                      |
| c- Remédiation 6 <sup>e</sup> : maîtrise de la langue   | 27                      |
| d- Projet : Atelier maîtrise de la langue 6 <sup>e</sup>  | 29                      |
| e- Projet lecture écriture 6 <sup>e</sup>   | 30                      |
| f- Projet Rallye-lecture 6 <sup>e</sup>   | 30                      |
| 2- En 5 <sup>e</sup>  | 30                      |
| a- Projet atelier conjugaison 5 <sup>e</sup>  | 31                      |
| b- Projet homophones grammaticaux 5 <sup>e</sup>  | 32                      |
| 3- Analyse des projets 6 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup> Ambition Réussite a- Les facteurs de réussite.   | 32<br>32                |
| b- Les obstacles rencontrés   | 32                      |
| 4- Les groupes de compétences en 6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> en français   | 33                      |
| D- Expérience d'un PAR TZR SVT  | 34                      |
| 1- Les projets et actions   | 34                      |
| 2- Points positifs rencontrés durant ce remplacement  | 35                      |
| 3- Points négatifs rencontrés durant ce remplacement  |                         |

## E- Avantages et con

#### I- Dans les écoles

par Madame Rose-Marie MOI

# A. Rappel du fonctionnement en 2006-2007

Lors de la mise en place du RAR (Réseau Ambition Réussite), le comité exécutif avait pris la décision de mettre à disposition des écoles des Assistants Pédagogiques (AP) ou des professeurs Ambition Réussite (PAR) dont l'intervention se ferait uniquement sur projets. Le reste du temps toute l'équipe Ambition Réussite se retrouvait au collège. Cette façon de fonctionner convenait parfaitement à notre équipe. Les missions pour chaque intervenant étaient variées, les AP avaient ainsi la possibilité de circuler à l'intérieur du réseau et de faire partie de projets divers et formateurs pour eux puisque tous se partageaient des missions dans les écoles et au collège. Il y avait un vrai travail d'équipe avec des échanges réguliers. Notre lieu de rencontre se situait, pour toute l'équipe, au collège dans le bureau qu'on nous a attribué dès le début de l'année. Après chaque mission, les AP revenaient au collège.

Cependant ce qui nous convenait, ne semblait pas satisfaire pleinement l'équipe pédagogique du 1<sup>er</sup> degré qui a émis le souhait d'avoir, pour l'année suivante, un AP résident par école. Ceci leur permettrait de l'utiliser avec plus de facilité, d'avoir des échanges réguliers sur le travail à faire qui ne serait pas toujours planifié puisqu'il pourrait avoir lieu à tout moment de la journée. Avec un AP sur place, les élèves seraient également plus à l'aise, surtout en maternelle, où les petits sont vite perturbés par la multiplication des intervenants.

Les directeurs d'école ont donc fait cette demande lors d'une réunion du comité exécutif et chaque membre a donné son accord pour tester cette solution afin de choisir la meilleure pour le bon fonctionnement du réseau.

# B. Le changement en 2007-2008

Pour cette deuxième année, tous les PAR sont intervenus dans les projets des écoles. Les collègues du premier degré ont sollicité d'emblée la présence et l'intervention des PAR, même parfois plus souvent que leur disponibilité d'emploi du temps ne le permettait.

Autre changement, en début d'année nous avons nommé un AP volontaire résident dans chaque école (que nous nommons APR). Quatre APR au total sur les douze Assistants Pédagogiques. Quant aux huit autres AP qu'il nous reste à gérer, nous fonctionnons comme l'année dernière, en les plaçant d'après leurs disponibilités, sur les différents projets du réseau. Les APR qui doivent 18 heures de travail, effectuent un service de 16 heures dans l'école où ils sont rattachés et vont 2 heures au collège où ils participent à notre réunion hebdomadaire du vendredi (moment important où nous faisons le point en passant en revue la semaine écoulée, où nous proposons également les nouveaux projets et où nous échangeons sur différents points). Cette concertation nous permet d'avancer dans de bonnes conditions (voir sur ce point le fonctionnement du bureau des AR en 2006-2007).

Cependant pour éviter d'éventuelles dérives quant à l'utilisation de ces 4 ressources humaines, chaque professeur des écoles est toujours dans l'obligation de fournir une trace écrite en rédigeant une fiche action dans laquelle il précise la fonction qu'occupe l'AP dans le projet. A la fin de chaque semaine, les APR, tout comme les AP, nous fournissent un emploi du temps où sont notées les différentes activités qu'ils ont menées. A noter que seuls les

projets Ambition Réussite sont prioritaires pour utiliser cette ressource humaine supplémentaire.

Après un trimestre de fonctionnement, nous nous sommes rendus compte que la présence des APR n'était pas toujours optimisée et que dans des écoles, certains d'entre eux passaient des heures à être en observation dans des classes, sans avoir de missions précises. L'inspectrice du premier degré a ainsi pris la décision de renvoyer au collège les APR lorsqu'ils n'étaient pas sur des missions Ambition Réussite. Trois APR sur quatre reviennent donc régulièrement pendant quelques heures au collège où leur sont confiées d'autres missions.

# 1- Les points forts et les points faibles de ce mode de fonctionnement

# a- Les points forts

• Pour l'équipe pédagogique du premier degré

Avoir un Assistant Pédagogique sur place permet aux enseignants du premier degré, une plus grande souplesse quant à son utilisation. Les différentes concertations avec cet APR n'ont pas besoin d'être programmées et les échanges sur le déroulement des séances peuvent se faire à tout moment de la journée. Les enseignants peuvent discuter d'élèves avec l'APR qui les connaît. Ce dernier peut aussi intervenir plus facilement sur un projet ponctuel et ainsi faire travailler plus rapidement les élèves sur la difficulté scolaire car il a plus de disponibilité. Les enseignants qui connaissent son emploi du temps, peuvent planifier ses interventions en sa présence. Cela semble donc être incontestablement un avantage pour l'équipe pédagogique.

#### • Pour l'Assistant Pédagogique Résident

Il se sent plus à l'aise et semble faire partie intégrante de l'école. Le fait d'y être présent régulièrement chaque semaine pendant seize heures, lui permet d'avoir des repères, mais aussi d'être plus proche des enseignants et des élèves puisque qu'il est constamment à leurs côtés. Il se sent valorisé aux yeux de l'élève qui le considère comme un maître. D'autre part cela semble être une bonne expérience pour quelqu'un dont l'ambition est d'en faire son métier. Il est mis en situation, seconde parfois le maître et s'approprie ainsi des facons d'enseigner. Cet emploi le plonge dans l'univers difficile dont il se prépare à faire partie, c'est très formateur et c'est également une motivation de plus pour préparer le concours de professeur des écoles. En étant sur place l'APR a des relations de confiance avec les élèves, ce que ne peut pas toujours avoir un AP qui n'intervient que ponctuellement dans l'école.

#### • Pour l'élève

L'école maternelle est un univers protégé pour l'enfant, il s'y sent en sécurité et un rien vient le perturber. Il est vite mal à l'aise quand un nouveau visage apparaît, d'autant plus qu'à cet âge-là, le petit enfant est souvent effrayé par les inconnus. Il a sans cesse besoin d'être rassuré et doit trouver en la personne qui s'occupe de lui un substitut de la mère ou de l'enseignant. Or il est mis en confiance lorsque la personne qui vient aider le maître est un visage connu. Avoir dans ce milieu scolaire un APR diminue la multiplication des intervenants et ainsi l'appréhension qu'ont certains petits de voir un nouvel adulte. L'élève apprend à le respecter et va plus facilement vers lui quand il a un problème car il le positionne en tant qu'enseignant. C'est également bénéfique pour la progression de l'élève qui, habitué à

travailler avec les mêmes personnes, en ae -038.0 12 265.Tc 0 Tw 12 0 0 12 70.8596 0 04442n4.re est un

# b- Les points faibles

• Par rapport à l'équipe Ambition Réussite

Nous avons remarqué que l'APR qui reste à demeure dans une école n'est plus intégré de la même façon dans l'équipe Ambition Réussite. Une certaine cassure s'est formée par rapport à l'année dernière. Nous n'avons plus cette complicité et cet échange qui existaient auparavant et qui donnaient un certain dynamisme au groupe. Les PAR ont moins de relations avec eux surtout lorsque ces APR ne peuvent pas assister à la réunion au collège, pris par leurs cours ou par leurs partiels. D'autre part une certaine distance s'est en quelque sorte créée entre les APR et le reste de l'équipe si bien que nous avons l'impression que l'APR qui n'a pas de mission au collège ne se sent pas concerné par ce qui s'y passe. Il est plus intégré à l'équipe du 1<sup>er</sup> degré qu'à notre équipe.

# • Par rapport à l'Assistant Pédagogique

Des disfonctionnements dans cette nouvelle façon de travailler, posent également quelques problèmes d'inégalité entre les AP comme par exemple :

- Les AP, qui sont au collège et qui préparent également le concours de professeur des écoles, ont l'impression d'être mis à l'écart des projets du primaire étant donné que l'APR est prioritaire et que ce dernier se retrouve souvent tout seul dans les projets. C'est pourquoi une certaine lassitude et un manque de motivation de la part de certains anciens AP se sont fait ressentir puisque ces derniers préféraient l'ancien système où ils circulaient de façon souvent équitable à l'intérieur du RAR. D'autre part certains AP qui se destinent à l'enseignement du premier degré ont plus de missions au collège alors qu'ils aimeraient en avoir plus dans les écoles. Pour rétablir une égalité entre eux, nous essayons, dès que nous en avons l'opportunité, de les placer dans des projets à l'école primaire.
- ➤ Ce sont toujours les mêmes AP, présents au collège, qui doivent faire des efforts pour accepter des changements d'emploi du temps lorsque cela est nécessaire afin de mettre en place des projets, pour accepter une mission quand il n'y a pas d'autres possibilités ou tout simplement pour remplacer un collègue AP absent.
- Les AP qui sont au collège restent jusqu'à 18 h et participent à l'accompagnement à la scolarité alors que les APR finissent à 16h ou à 17h lorsqu'ils encadrent de l'aide aux devoirs dans les écoles.

Ces petites différences ont provoqué des tensions entre les membres de l'équipe des AP qui ont pu être rapidement réglées par du dialogue et de la compréhension. Cependant en ayant mis des APR, la gestion de leur emploi du temps par le bureau AR se fait moins efficacement, nous n'arrivons pas toujours à régler leur remplacement en cas d'absences répétées pour leurs partiels car nous sommes souvent prévenus trop tard voire pas du tout, alors que les AP qui sont avec nous inscrivent leurs absences sur un tableau et les remplacements se font plus facilement. Ce manque de communication entre les PAR et les APR existe car nous nous côtoyons peu. Ainsi l'APR rend plus de comptes au directeur ou à l'enseignant avec lequel il travaille, et à juste titre, qu'aux PAR. Nous proposerons pour l'année prochaine que les directeurs d'école gèrent ces absences et qu'ils en informent le bureau AR.

Ce qui nous a perturbé également en début d'année est qu'en fonctionnant de cette façon nous avons pensé qu'une certaine distance s'était peut-être à nouveau créée entre le collège et l'école alors que notre gros travail de l'année dernière était de faire en sorte que

nous formions un tout. C'est une sensation que nous avons ressentie à un moment donné de l'année mais qui finalement semble s'être estompée.

La question qui a été soulevée cette année est de savoir si nous allons continuer ainsi l'année prochaine ou, si au contraire, nous allons essayer un autre fonctionnement. Effectivement il serait plus judicieux de changer à nouveau notre façon de fonctionner afin de tester plusieurs possibilités et de choisir celle qui serait la plus adaptée au RAR. Il ne faut pas oublier que nous expérimentons et que nous sommes ouverts à toutes propositions pour le bon déroulement du réseau afin d'obtenir des résultats auprès de nos élèves. Il est donc nécessaire d'avoir des équipes soudées, qui s'entendent, qui travaillent dans le même sens et qui ont les mêmes objectifs. Nous soumettrons au comité exécutif les propositions suivantes :

- mettre un APR à mi-temps l'année prochaine 2008-2009, l'autre partie de son temps il la fera au collège sur des missions diverses AR (il sera plus aisé pour nous de faire des roulements sur les différents projets et de faire intervenir plus d'AP dans les écoles),

- ou mettre un APR par école par semestre et procéder à l'échange au moment des changements d'emploi du temps à l'université, nous ferions intervenir ainsi 8 APR dans l'année. Cette dernière proposition qui semble la mieux adaptée a finalement été retenue.

# 2- Le rôle de la conseillère pédagogique

Ce qui est nouveau pour nous, cette année, et à ti12 t⊕Tj010705 Tc 0.1023 Tw 12 0 0 1.83.792

Elle est souvent présente lors de la rédaction de ces bilans et son aide est précieuse car elle sait exactement ce qu'il faut évaluer dans le projet.

La présence cette année de la conseillère pédagogique a également dissipé tout doute dans les écoles et chacun a compris que les ressources humaines Ambition Réussite mises à leur disposition doivent permettre aux enseignants de travailler autrement. Elles sont disponibles pour contribuer à créer de bonnes conditions dans l'acquisition des savoirs fondamentaux à l'école primaire.

C'est une personne très compétente qui nous rassure, et dont la présence cette année est très formatrice pour nous PAR (professeurs du second degré). L'année dernière nous n'avions aucune expérience du premier degré, nous étions seuls avec les équipes de l'école primaire, nous nous contentions donc de faire au mieux pour organiser et participer aux concertations, pour rédiger des bilans sans pouvoir apporter une réelle aide aux enseignants qui éprouvaient par exemple des difficultés à évaluer de la façon la plus juste, les élèves. Cette année nous avons l'impression que les élèves sont mieux évalués et nous voyons plus nettement si le projet a porté ses fruits ou non. Son expérience a été précieuse pour aider les enseignants à construire et à évaluer les projets.

Cependant elle n'a hélas pas une place officielle dans le RAR et nous risquons de nous retrouver à nouveau seuls dans les années à venir.

# C. Place et intégration dans l'école en tant que professeur du second degré (comparaison avec l'année 2006/2007)

(Pour l'année précédente : voir les écrits 2006-2007)

Au début de l'année scolaire, les PAR, le secrétaire du comité exécutif, les équipes du premier degré des quatre écoles du réseau, ainsi que la conseillère pédagogique ont été réunis pour discuter des différents projets à mettre en place. Cette concertation a permis des échanges entre tous les membres des équipes pédagogiques des différentes écoles et a été l'occasion pour les PAR de mettre à la disposition de tous les ressources humaines Ambition Réussite. La conseillère pédagogique a proposé des échanges de projets qui ont bien fonctionné l'année précédente et qui ont pu être essayés cette année par les équipes des autres écoles. Cette journée a été également l'occasion de rassurer et de pousser les plus récalcitrants à mettre en place des actions Ambition Réussite. L'échange a porté ses fruits car la réunion s'est terminée avec la rédaction de plusieurs fiches actions.

Après un début chaotique l'année dernière où j'ai été confrontée au choc des cultures, cette deuxième année a débuté sans difficulté. Après une année de fonctionnement et après avoir essuyé des plâtres, les choses ont plutôt bien évolué. Ayant pris mes marques en tant qu'intervenante dans le premier degré, les différents projets m'incluant ont commencé rapidement et avec efficacité. L'équipe enseignante du premier degré avec laquelle j'ai travaillé l'année dernière m'a de nouveau fait confiance et m'a intégrée dans ses projets. Elle a compris et accepté la place que je devais tenir et tous les malentendus ont été dissipés.

Ma fonction de professeur référent semble mieux perçue et les enseignants comprennent mieux le rôle que j'ai dans le RAR et dans leur école, ils sont plus ouverts au professeur du second degré que je suis. Après une année d'expérience, ils ont pu constater le sérieux avec

lequel travaille toute l'équipe Ambition Réussite et une certaine confiance s'est installée. Tous ont, me semble-t-il, compris que le PAR a pour mission entre autre, de travailler sur le rapprochement des cultures professionnelles des deux degrés, qu'il n'est pas là pour juger ou pour contrôler le travail fait par l'enseignant dans sa classe mais qu'il est bien une ressource, une personne surnuméraire pour aider à travailler autrement (en co-intervention dans la classe, en petits groupes hors la classe...), bref pour contribuer à mettre en place des dispositifs qui visent à améliorer les résultats des élèves. Ainsi de nombreux enseignants sont prêts à ouvrir leur classe, à nous confier leurs élèves, le travail en équipe semble presque accepté dans certaines écoles. Bien entendu il faudra encore quelques années pour que toutes les habitudes changent et que chaque enseignant adhère, mais on sent moins d'a priori, Ambition Réussite angoisse moins.

Les élèves aussi se sentent plus rassurés, ils nous connaissent, prennent l'habitude de voir d'autres « maîtres ou maîtresses » et apprécient en général de travailler avec d'autres adultes. Nous sommes dans l'ensemble bien accueillis.

Cependant il ne faut pas oublier que ce qui a également contribué à une entente entre l'école et le collège, est sans aucun doute la liberté de circuler dans les écoles et la facilité de rencontrer les professeurs à tout moment. Facilité accordée par le comité exécutif à l'ensemble des PAR. La confiance qu'on nous a donnée a amélioré l'intégration au sein des équipes du 1<sup>er</sup> degré et a contribué à nous positionner dans le réseau.

# D. Mes interventions en tant que PAR dans une école primaire du réseau

Cette année, mes interventions à l'école ont été plus fréquentes car les enseignants ont fait l'effort de collaborer avec Ambition Réussite. Ainsi de nombreux nouveaux projets ont été formalisés, et j'ai pu, en tant que maître surnuméraire, participer à quelques-uns d'entre eux au cycle 2 et au cycle 3. Ce sont des actions variées, étalées dans l'année scolaire et qui sont principalement axées sur la maîtrise de la langue.

#### En voici la liste:

- lecture orale au cycle 3.
- découverte du principe alphabétique au cycle 2.
- > travail sur différents types d'écrits au CP-CE1.
- > graphisme et écriture au CE2.
- ➤ lecture et compréhension de consignes et résolutions de problèmes en mathématiques au CE2.
- Entraînement à la lecture (décodage et compréhension de sons complexes) au CP-CE1.

# 1- Présentation d'un nouveau projet : « La lecture orale au cycle 3 »

# a- La mise en place

Cette action a eu lieu durant la première période de l'année c'est-à-dire de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint. Trois classes ont été concernées : un CE2, un CM1 et un CM2 soit au total soixante-quatorze élèves dont une quarantaine étaient à ce moment-là, en

difficulté de lecture. Nous étions huit adultes pour les encadrer, trois enseignants des classes, le PAR, le maître E et trois Assistants Pédagogiques.

Il s'agit ici d'un apprentissage intensif de la lecture qui a lieu sur une durée assez courte, trois séances d'une heure réparties sur trois matinées qui devait permettre d'obtenir des résultats très tôt dans l'année. Ces élèves ont donc bénéficié de trois heures hebdomadaires de lecture pendant cinq semaines, la dernière heure étant réservée à l'évaluation finale.

Avant de commencer l'action, le maître E a fait passer aux soixante-quatorze élèves un test de lecture diagnostique afin d'identifier les difficultés de chacun. Cela lui a ainsi permis de proposer aux enseignants des classes, une répartition homogène de groupes de lecteurs. Une fois le premier test effectué, une concertation avec tous les membres de l'équipe a été programmée. C'est pendant ce temps d'échange que les différents groupes ont été créés et des mises au point sur le contenu des séances ont été faites. Les quarante élèves en difficulté ont été répartis en cinq groupes de huit élèves pris en charge par deux enseignants, le maître E et le PAR. Un groupe d'élèves devant solidifier ses acquis a été confié à une Assistante Pédagogique, qui est avec nous pour la deuxième année et qui a eu auparavant une expérience de professeur vacataire. Le professeur du CM2 a pris, quant à lui, un groupe important d'élèves de CM2 qui n'ont pas de difficulté (groupe trop nombreux pour le confier à un Assistant Pédagogique seul). Les deux autres AP se sont répartis les deux groupes de bons lecteurs de CE2 et de CM1 et ont fait avec eux du réinvestissement de la lecture dont l'objectif de les faire également progresser.

A la fin de l'action, les quarante élèves qui étaient en difficulté ont été évalués, l'un après l'autre, avec le même support et avec la même enseignante : le maître E. Le test a porté sur plusieurs points comme le respect de la courbe mélodique, la ponctuation, le respect de groupes de souffle, la fluidité de la lecture, les relations graphèmes/phonèmes, mais aussi sur le temps consacré à cette lecture qui a été chronométrée. C'est ensuite en comparant les résultats des deux évaluations (initiale et finale) que le maître E a pu mesurer, de façon assez précise, les progrès accomplis par chacun.

Des solutions adaptées ont été mises en place pour les élèves dont les difficultés de lecture recensées au départ ont persisté à la fin de l'action.

Grâce à une implication forte du RASED (dont l'enseignante a pris en charge un groupe d'élèves en difficultés lourdes) et à l'implication de tous les membres, l'action a pu produire des résultats très satisfaisants. Les élèves ont tous progressé, certains plus que d'autres certes mais dans l'ensemble cela a été positif.

#### b- Le déroulement des séances

Une première partie de quinze minutes est axée sur un exercice d'observation, de concentration et se termine par une toute petite partie de production écrite sur ce que l'élève a vu. Cet exercice pousse l'élève à être attentif au document qu'il a sous les yeux et par la suite à comprendre qu'un texte est formé d'un codage qu'il faut repérer lors de la lecture. La deuxième partie plus longue est consacrée à la lecture, les objectifs visés étant de parvenir à acquérir une aisance de lecture, d'accroître sa vitesse de déchiffrage, de comprendre un texte, de respecter la courbe mélodique, de respecter la ponctuation, l'intonation et de faire les liaisons. Pour cela un code de couleurs a été choisi en accord avec l'ensemble du groupe et il est appliqué à chaque nouveau texte étudié. Chaque intervenant travaille avec ses élèves sur

les mêmes documents en ayant la même démarche, cependant chaque groupe adopte son code de couleurs qui est défini au départ en accord avec les élèves. L'écolier apprend ainsi à lire avec ce codage qui va progressivement lui donner les habitudes et lui indiquer la conduite à prendre pour respecter une bonne lecture. Grâce à ce système il apprend à se servir des signes de ponctuation, à marquer la valeur interrogative ou exclamative d'une phrase. Cet exercice fait en commun, permet à l'élève qui ne perçoit pas instantanément la ponctuation et l'intonation, à être plus attentif, à prendre conscience des efforts qu'il faut faire et des automatismes qu'il faut acquérir pour retrouver la prosodie de la phrase qui va donner un sens à la lecture à haute voix (travail qui n'est pas souvent fait à la maison sous l'œil d'un adulte). Sans ces efforts, l'élève ne peut atteindre une autonomie. Il doit prendre conscience qu'un texte, lu de façon expressive devant ses camarades, lui permet de faire partager le plaisir de la lecture, de susciter de la curiosité, de l'intérêt à son auditoire qui se lasse rapidement lorsqu'une lecture est saccadée et monotone. Ce moment de lecture à haute voix est important car il permet au professeur de voir les progrès accomplis et de féliciter l'élève qui se sent valorisé.

Ce travail intensif doit permettre à l'élève de parvenir à lire en se détachant petit à petit du code de couleur, de respecter les consignes données et sans cesse répétées, sans bénéficier de cette aide qui doit être provisoire. Au bout des cinq semaines d.00543ire. Au

# Fiche action du Réseau Ambition Réussite

# de BEHREN LES FORBACH (année 2007/2008)

Etablissement : Groupe scolaire BERLIOZ

| Intitulé de  | l'action                    |                         |              |
|--------------|-----------------------------|-------------------------|--------------|
|              | ]                           | Lecture orale           |              |
|              |                             |                         |              |
| A quel axe   | du Projet RAR auquel se r   | éfère cette action ?    |              |
| Axe 1 □      | Axe 2 #                     | Axe 3 □                 | Axe 4 □      |
| Modalités d  | le mise en œuvre            |                         |              |
| Début de l'a | action : lundi 24 septembre | Fin de l'action : jeudi | i 25 octobre |
| P1# P2□      | P3□ P4□ P5□                 | P1□ P2 # P3□            | P4□ P5□      |

| Acteurs engagés dans l'action     |                          |                      |               |
|-----------------------------------|--------------------------|----------------------|---------------|
| Noms des professeurs<br>concernés | Niveau<br>d'enseignement | Jours d'intervention | Horaires      |
| G M .H                            | CE2                      | Lundi                | 8h -9h        |
| AI                                | CM1                      | Jeudi                | 10h 30 -11h30 |
| P D                               | CM2                      | Mardi                | 10h30 -11h30  |
| AV                                | RASED                    |                      |               |
| Noms ou nombre de PAR sollicités  |                          | Jours d'intervention | Horaires      |
| M R                               |                          |                      |               |
| Noms ou nombre d'AP sollicités    |                          | Jours d'intervention | Horaires      |
| AP Résident : F A                 |                          | Lundi                | 8h -9h        |
| ЕҮ                                |                          | Jeudi                | 10h 30 -11h30 |
| K G                               |                          | Mardi                | 10h30 -11h30  |

# 1. Comment cette action va-t-elle contribuer à l'amélioration de la maîtrise de la langue par les élèves ? (champ obligatoire)

- groupes de besoin déterminés après évaluation → groupes à effectif réduit qui permettra une meilleure prise en charge
- décloisonnement massé et groupé sur une courte période (4 semaines)

#### 2. Expliquez le rôle et les groupes pris en charge par les différents intervenants demandés

- Le vôtre (professeur de la classe) et celui du PAR :
  - prise en charge des groupes moyens et faibles pour lecture de textes divers et exercices systématiques
  - préparation des séances pour les différents groupes
  - évaluations initiale et finale
- Celui de l'AP:
  - Prise en charge du groupe des bons pour une lecture suivie d'une œuvre complète

#### 3. Quelles seront les étapes de l'action ?

- évaluation initiale : -
- évaluation individuelle avec critères définis commune aux différentes écoles
- composition des groupes de besoin
- Séances 3 h / semaine sur 4 semaines
- Evaluation finale : individuelle sur le même texte

## 4. Quels seront les objectifs à atteindre ?

- Oraliser des textes : lire, en situation de communication, un texte adapté à ses possibilités, sans hésitation et sans erreur, de façon expressive :
- augmenter la vitesse de décodage

Lire en respectant les groupes de souffle

Lire en y mettant la bonne intention

Mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif (texte théâtral, poétique, dialogue)

**5. Quels seront les indicateurs de réussite ou d'échec ?** (à surveiller au fil des séances dans le but de réaliser des réajustements au cours de l'action)

Une lecture orale améliorée :

- en exactitude
- en flexibilité
- en expression = meilleurs résultats à l'évaluation finale

| Dernière période : P2      | Bilan final du projet | Ecole   |
|----------------------------|-----------------------|---------|
| Date du bilan : 25/10/2007 | <b>Lecture orale</b>  | BERLIOZ |
|                            |                       |         |

#### Objectifs visés:

- 1) <u>Lire avec aisance</u> : accroître sa vitesse de déchiffrage et l'exactitude des relations graphèmes /phonèmes
- 2) <u>Lire avec fluidité</u> : respecter la courbe mélodique, la ponctuation et les groupes de souffle

#### Intervenant(s) A.P. ou P.A.R.:

3 AP: FARNY Aline, ERRAJI Younes, KLEIN Gabrielle // PAR: MOI Rose Marie

Responsable(s) du projet : MOI Rose Marie

<u>Les groupes ou classes concernés : GUILLENTZ M .H CE2 (23), ADAM Inès CM1 (24), PHILLIPS Daniel CM2 (27)</u>

| G        | Nature des groupes (ex : approfondissement, renforcement, difficultés légères, difficultés lourdes) | Objectifs<br>visés | Proportion d'élèves<br>en progrès |
|----------|---|--------------------|-----------------------------------|
|          | ,   | 1                  | 100 %                             |
| 1        | Difficultés lourdes + (5 élèves)  | 2                  | 100 %                             |
| _        | D:00146 1d-a (7 41)   | 1                  | 100 %                             |
| 2        | Difficultés lourdes (7 élèves)  | 2                  | 71 %                              |
| 3        | Difficultás mayannas (7 álàyas)   | 1                  | 100 %                             |
| 3        | Difficultés moyennes - (7 élèves)   | 2                  | 71 %                              |
| 4        | Difficultés moyennes + (7 élèves)   | 1                  | 100 %                             |
| +        | Difficultes moyeniles + (7 eleves)  | 2                  | 86 %                              |
| 5        | 5 Differentia management (7 (1) man)  |                    | 100 %                             |
| <i>5</i> | Difficultés moyennes (7 élèves)   | 2                  | 86 %                              |
| 6        | Difficultés légères (2 groupes de 8 et 9 élèves)  | 2                  | 94 %                              |
| 7        | Difficultés légères (24 élèves)   | 1                  | 96 %                              |
| /        | Difficultes legeres (24 eleves)   | 2                  | 62 %                              |

#### Remarques des professeurs des classes par rapport au projet :

| Ce que l'action<br>a apporté :      | <ul> <li>← création de nombreux groupes :</li> <li>- être au plus près des besoins de chaque élève</li> <li>- le petit effectif de chaque groupe a permis que chaque élève soit souvent sollicité</li> <li>- des intervenants proches des élèves : les PE des classes concernées et toujours les mêmes intervenants RAR : PAR et AP</li> </ul> |
|-------------------------------------|--|
| Des progrès<br>pour chaque<br>élève | <ul> <li>← implication forte du RASED :</li> <li>- évaluation initiale et finale faite par la même personne</li> <li>- prise en charge d'un groupe d'élèves en difficultés lourdes</li> <li>← le caractère intensif des séances et c</li> </ul>  |

# 2- Présentation de projets sciences à l'école primaire

par messieurs Manuel Mayer et Rédha Douair

Durant ces deux premières années du contrat RAR, l'accent a été mis sur la maîtrise de la langue. De la maternelle jusqu'en troisième, l'ensemble des équipes pédagogiques (premier et second degré) a œuvré pour mettre en place diverses expérimentations et liaison interdegrés en français. Dans le domaine scientifique, hormis une liaison CM2/6ème en mathématiques (le défi maths), il existait très peu de projets qui demandaient des moyens Ambition Réussite. Partant de ce constat, les deux professeurs AR à profil scientifique ont permis la réalisation de plusieurs actions.

C'est au cours du stage RAR qui a eu lieu en début d'année que nous nous sommes concertés avec les professeurs des écoles afin de programmer les projets Sciences (*voir tableau ci-dessous*) sauf pour les écoles Pasteur et Hugo qui ont sollicité l'appui d'un professeur référent vers le mois de décembre.

| Nom de l'école   | Classes<br>concernées | Intitulés du projet     | Périodes                      |
|------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|
|                  | Maternelle            | Flotte ou coule         | Du 14/01/08                   |
| ECOLE<br>PASTEUR | (Moyenne section)     |                         | au<br>11/02/08                |
|                  | Maternelle            | Dissolution             | Du 03/03/08                   |
|                  | (Grande section)      |                         | au<br>31/03/08                |
|                  | Maternelle            | Air                     | Du 06/06/08                   |
| ECOLE<br>HUGO    | (moyenne section)     |                         | au<br>13/06/08                |
|                  | CE1                   | Evaporation de l'eau    | Du 09/05/08<br>au<br>30/05/08 |
|                  |                       | Alimentation et Santé   | Du 12/11/07                   |
| ECOLE            | СР                    | (voir annexe)           | au<br>21/12/07                |
| BERLIOZ          | CE1                   | Croissance des végétaux | Du 7/01/08                    |
|                  | CE2                   | (voir annexe)           | au<br>15/02/08                |
|                  |                       | Electricité             | Du 03/03/08                   |
|                  |                       | (voir annexe)           | au<br>11/04/08                |

# a-1<sup>er</sup> exemple, projet science à l'école maternelle : « FLOTTE OU COULE »

## - Qui participe au projet ?

Le professeur qui a en charge la classe est présent et anime les séances. Il est également celui qui met en place la progression, fait l'évaluation, et rédige le projet.

Un assistant pédagogique participe et intervient dans les groupes d'élèves à chaque séance.

Le professeur référent participe à l'élaboration du projet, et à la construction des cours. Il anime des groupes durant le déroulement du projet et est présent lors de la concertation de bilan qui clôture le projet.

La conseillère pédagogique intervient lors de la présentation du projet et lors de la concertation du bilan final.

#### - Les cadres d'un projet RAR

Un projet RAR doit indiquer plusieurs informations telles que:

- l'intitulé du projet,
- L'axe auquel se réfère le projet,
- Les acteurs engagés dans l'action avec les noms, leur fonction et les jours d'intervention.
- La période et la durée de l'action.

# <u>- Exemple de déroulement d'un projet science à l'école maternelle Pasteur de Behren-lès-</u>Forbach

Le projet qui va être décrit s'intitule « Flotte ou coule » et s'adresse à des élèves de moyenne section.

Le projet s'est déroulé sur la période de janvier à février, soit une durée approximative de cinq semaines.

<u>1<sup>ère</sup> séance</u>: le professeur en charge de la classe et le PAR se concertent pendant que l'AP et l' ATSEM s'occupent du groupe classe. Le travail mené par l'assistant pédagogique a été préparé à l'avance par le professeur de la classe. Durant cette concertation, les professeurs définissent le thème, les objectifs cognitifs et de savoir-faire, les critères et les modalités d'évaluation, les besoins humains et matériels. Ils mettent en place la progression du cours.

<u>2<sup>ème</sup> séance</u>: On débute sur un constat, une observation de la vie courante qui va amener un problème. Dans ce projet « flotte ou coule », on est parti d'une histoire. On raconte aux élèves l'histoire de deux personnes qui cherchent à communiquer entre elles. Malheureusement elles sont séparées par un cours d'eau si large qu'elles n'arrivent pas à se

parler en étant chacune d'un côté du cours d'eau. Il leur faut trouver une solution. Elles disposent chacune d'un petit morceau de papier et d'un crayon. Comment faire ? Ecrire sur le morceau de papier et le faire voler de l'autre côté du fleuve serait une solution mais les deux rives sont trop éloignées pour que le mot arrive. Il ne reste plus qu'une solution, c'est de fixer ce message sur un support et de le laisser flotter jusqu'à l'autre rive. Mais quel serait ce support ? On fait appel à l'imagination des élèves pour pouvoir répondre à ce problème. Le fait d'imaginer des solutions, c'est déjà formuler des hypothèses. Cette première partie a été traitée à l'oral.

3<sup>ème</sup> séance : on propose une série d'objets aux élèves qui pourraient servir de support pour transporter le message. On leur propose des clous, du plastique, du polystyrène, du bois de formes et de tailles différentes. Dans un premier temps, on leur demande de trier ces objets en deux groupes : ceux qui flottent et ceux qui coulent. On leur demande, une fois ce tri effectué, les critères de leur choix. Choix en fonction de la taille, ou de la forme, ou de la matière. Enfin dans un dernier temps, on passe à la phase manipulation afin de valider ou de réfuter leurs hypothèses. C'est la phase expérimentale du projet. Les élèves travaillent en groupes pour que chacun puisse manipuler. Les enfants disposent d'une bassine contenant de l'eau et une série d'objets à tester. Ils plongent les objets dans l'eau et regardent si l'objet reste en surface ou, si au contraire il coule. On passe ensuite à la mise en commun. Cette mise en commun est faite avec l'ensemble des élèves au tableau. On représente de façon schématique au tableau deux bassines avec la ligne d'eau. Les différents objets ont été photographiés et imprimés. Les élèves vont placer ces objets sur le tableau avec un aimant audessus de la ligne d'eau si l'objet flotte, ou au fond de la bassine si l'objet coule. Cette mise en commun permet en même temps de donner une définition commune au terme « flotte » (reste au-dessus de l'eau) et « coule » (va au fond de l'eau).

<u>4<sup>ème</sup> séance</u> : le professeur de la classe anime seul le cours. Cette heure est utilisée pour compléter le cahier d'expérience qui constitue la trace écrite de l'élève.

<u>5<sup>ème</sup> séance</u>: cette séance est réservée au bilan du projet. Le professeur de la classe, le PAR et la conseillère pédagogique se réunissent et font la mise au point. Les objectifs ont-ils été atteints? Les élèves ont-ils progressé? Doit-on reconduire le projet? L'assistant pédagogique et l'ATSEM travaillent avec les élèves durant cette concertation.

#### - Analyse de séquence

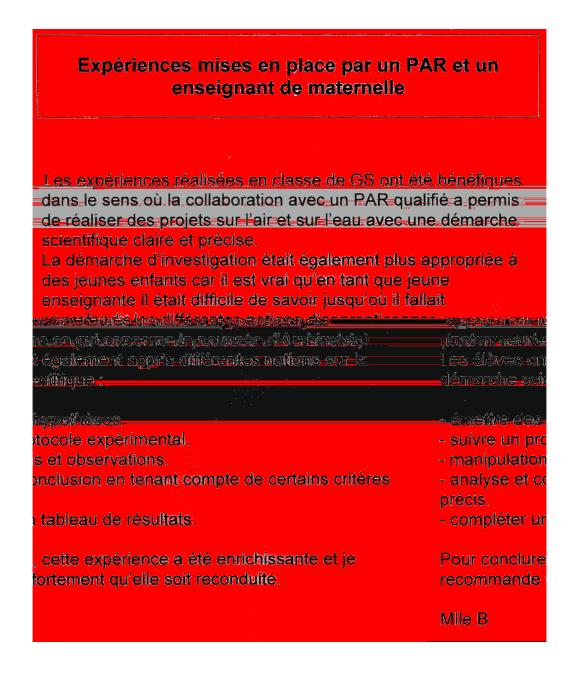
#### ➤ Points forts :

- On travaille une ébauche de démarche d'investigation avec de très jeunes élèves.
- La motivation des élèves est accrue lorsqu'on manipule.
- Le travail en commun entre professeur du premier degré et du second degré est très enrichissant. Apport du côté disciplinaire au professeur des écoles et apport de la pédagogie enseignée au primaire au professeur du second degré.

#### > Points faibles :

- Les élèves ont été peut-être trop sollicités durant les séances car on ressentait beaucoup de fatigue en fin de séance.
- Beaucoup d'hétérogénéité entre ceux qui comprennent très vite et atteignent les objectifs visés et les autres qui en restent à la récapitulation des événements sans en tirer des conclusions.
- Difficulté de se mettre au niveau d'enseignement de la maternelle lorsqu'on est habitué à des élèves du second degré.

→ Ci-dessous, le témoignage du professeur de l'école maternelle Louis Pasteur qui a participé au projet.



# b- 2<sup>ème</sup> exemple d'un projet Sciences en CP/CE1: «ALIMENTATION»

#### - Qui participe au projet ?

Les professeurs des classes concernées ont rédigé une fiche action (*voir ci-dessous*). On peut trouver dans cette fiche le déroulement de tout le projet : la durée de l'action, les différents intervenants et leurs rôles respectifs, les principaux objectifs... C'est donc une action qui est portée par toute une équipe : professeurs de la classe, professeur Ambition Réussite, Conseillère Pédagogique, Assistante d'Education.

# Fiche action du Réseau Ambition Réussite de BEHREN LES FORBACH 2007 / 2008

| Etablissement                                       |                   |                                    |  |
|---|-------------------|------------------------------------|--|
|   | Gro               | oupe scolaire BERLIOZ- Elémentaire |  |
|   |                   |                                    |  |
|   |                   |                                    |  |
|   |                   |                                    |  |
| Intitulé de l'action                                |                   |                                    |  |
|   | E                 | Expérimentation et manipulation :  |  |
| Les sciences au service de la maîtrise de la langue |                   |                                    |  |
|   |                   |                                    |  |
| A surel are de Due 5                                | Set DAD anomal as | wiffing salte action 2             |  |
| A quei axe du Proj                                  | jet KAK auquei se | réfère cette action ?              |  |
|   |                   |                                    |  |
| Axe 1 □   | Axe 2 #           | Axe 3 $\square$ Axe 4 $\square$    |  |
| Durée de l'action                                   | P1                | □ P2# P3# P4# P5□                  |  |
|   |                   |                                    |  |

| Acteurs engagés dans l'action     |                    |           |                         |               |
|-----------------------------------|--------------------|-----------|-------------------------|---------------|
| Noms des professeurs<br>concernés | Classes            | Effectifs | Jours<br>d'intervention | Horaires      |
| W D                               | CP/CE1             | 6 / 11    | Lundi                   | 10h30 – 11h30 |
| D D                               | CE1/CE2            | 10 / 7    |                         | 9h – 10h      |
|                                   |                    |           |                         |               |
| Noms ou nombre de PAR sol         | licités            |           | Jours<br>d'intervention | Horaires      |
| DOUAIR Redha                      | a (professeur A R) | 1         | Lundi                   | 9h – 11h30    |
| Noms ou nombre d'AP sollicités    |                    |           | Jours<br>d'intervention | Horaires      |
| F A (APR)                         |                    | Lundi     | 9h – 11h30              |               |

# 1. Comment cette action va-t-elle contribuer à l'amélioration de la maîtrise de la langue par les élèves ? (champ obligatoire)

- confronter ses idées (hypothèses, résultats d'expérience) dans des discussions collectives
- chercher à valider par l'argumentation
- connaître et utiliser le vocabulaire spécifique
- rédiger un compte rendu d'expérience et schématiser l'expérience dans le cahier d'expérience

#### 2. Expliquez le rôle et les groupes pris en charge par les différents intervenants demandés

- <u>Le vôtre (professeur de la classe)</u>:
  - présentation du thème  $\rightarrow$  généralités  $\rightarrow$  émission d'hypothèses
  - recueil des connaissances et des représentations des élèves
  - réalisation de la trace écrite collective

#### • Celui du PAR:

- approfondissement grâce à sa spécialité
- mise en place d'ateliers de manipulation, d'expériences
- apport de savoir et de savoir faire

## • Celui de l'AP:

# 4. Quelles seront les étapes de l'action ?

Démarche expérimentale :

- recueil des représentations initiales
- établir une problématique
- émission des hypothèses
- expérimentation conduisant à un débat

#### 4. Quels seront les objectifs à atteindre ?

- Fonctionnement du corps humain :
- Connaître les principaux groupes d'aliments et équilibrer un repas
- Comprendre l'importance des règles d'hygiène corporelle (y compris bucco dentaire) et alimentaire
  - Caractéristiques du monde végétal :
- Connaître les différentes phases de la croissance d'une plante et les besoins nutritifs des végétaux
  - Circuits électriques :
- Réaliser un circuit électrique simple (schéma électrique permettant d'allumer une lampe)

#### 5. Quels seront les indicateurs de réussite ou d'échec ?

(à surveiller au fil des séances dans le but de réaliser des réajustements au cours de l'action)

- Ré investissement de la démarche expérimentale à d'autres domaines
- Evaluation des connaissances

#### - La prise en charge des élèves

Voici quelques informations complémentaires sur la prise en charge des élèves. Comme il est mentionné sur la fiche ci-dessous, les séances ont lieu tous les lundis matin :

De 9h à 10h : prise en charge des élèves de CE1 (20 élèves) :

- <u>Groupe1</u>: environ 11 élèves pris en charge par le professeur de la classe,
- <u>Groupe2</u>: 9 élèves pris en charge par le professeur ambition réussite et une assistante pédagogique.

#### De 10h30 à 11h 30 : Cours double CP/CE1 :

- <u>Groupe 1</u>: environ 9 élèves de CE1 pris en charge par le professeur ambition réussite et une assistante pédagogique.
- <u>Groupe2</u>: les élèves de CP sont pris en charge par le professeur de la classe. Ces élèves ne participant pas au projet sciences travaillent la lecture orale.

#### - Le déroulement du projet

#### Les objectifs :

Objectifs principaux visés dans le domaine de la découverte du monde / Le monde du vivant : les manifestations de la vie chez l'enfant.

- Connaître les principaux groupes d'aliments et équilibrer un repas.
- Comprendre les règles d'hygiène corporelle (y compris bucco-dentaire) et alimentaire.

Objectifs principaux visés en maîtrise de la langue :

- Confronter ses idées (hypothèses, résultats d'expériences) dans des discussions collectives.
- > Chercher à valider par l'argumentation.
- Connaître et utiliser le vocabulaire spécifique (vocabulaire scientifique).
- Réaliser un bilan à l'écrit.

<u>Les séances</u>: Chaque séance dure environ 55 minutes. **En annexes**, pour chaque séance, des documents élèves du cahier d'expérience.

# On demande aux enfants pendant le week-end précédant la première séance de noter en détail leur repas du dimanche midi. Introduction du sujet, discussion collective autour des repas inscrits pendant le week-end. Découpage individuel dans les publicités des aliments correspondants au repas pris le dimanche midi. Elaboration par petits groupes d'une première classification (collage et classement des images découpées précédemment sur une grande-

|   | affiche).  |
|---|--|
| Séance 2  Les groupes d'aliments                    | <ul> <li>Mise en commun des classifications réalisées par les enfants lors de la séance 1 (observation et discussion collectives à partir des affiches des enfants) → chaque groupe vient expliquer aux autres son classement : validation collective.</li> <li>Elaboration d'une classification complète en 7 groupes.</li> <li>Réalisation d'une trace écrite collective sur laquelle on légendera les différents groupes d'aliments et on introduira un code de couleurs pour faciliter la mémorisation.</li> <li>On pourra en fin de séances proposer aux enfants d'autres aliments et leur demander de les classer dans le bon groupe.</li> </ul> |
| Séance 3 Réalisation d'une affiche                  | <ul> <li>Rappel sur le classement réalisé la semaine précédente.</li> <li>Réalisation par petits groupes d'affiches pour l'exposition : chaque groupe peut s'occuper d'un groupe d'aliments.</li> </ul>  |
| Séance 4 L'équilibre alimentaire                    | <ul> <li>Retour sur les menus des enfants du dimanche après-midi : discussion collective sur la notion de repas équilibré.</li> <li>Bilan : trace écrite sur l'équilibre d'un menu puis correction des erreurs d'équilibre des repas des enfants en s'aidant de la classification réalisée à la séance 2.</li> <li>Réinvestissement : proposer divers menus aux enfants et leur demander de les rééquilibrer.</li> </ul>   |
| Séance 5  Hygiène alimentaire et hygiène corporelle | <ul> <li>Présentation du texte « Une journée ave Eric », lecture et explicitation des mots du texte.</li> <li>Travail à partir d'un texte et de vignette : repérage des différentes erreurs commises par un enfant puis correction des erreurs.</li> <li>Bilan : trace écrite : les principales actions à mener pour être en bonne santé (habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation et de sommeil)</li> <li>Réinvestissement : mettre en correspondance des images et des énoncés pour réaliser une journée-type.</li> </ul>  |
| Séance 6<br>L'hygiène<br>bucco-<br>dentaire         | <ul> <li>Rappels sur les règles d'hygiène vues dans la séance précédente.</li> <li>Discussion collective autour de la carie à partir de divers supports (distribution de dents, modèle de dents saines et cariées): définition, causes et conséquences.</li> <li>Mise en évidence de l'intérêt du brossage des dents après chaque repas: étude des techniques de brossages des dents à partir d'une mâchoire et d'une brosse à dent géante.</li> </ul>   |

c- Comment ces projets Sciences à l'école primaire ont-ils pu apporter une innovation des pratiques pédagogiques ?

Les innovations portaient sur deux points forts. Le premier était la venue des professeurs à profil scientifique du second degré dans les écoles primaires. Il est vrai que c'est une pratique peu courante, mais qui est bénéfique pour tous après l'avoir testée. Les élèves ont surtout apprécié le côté expérimental, manipulatoire, apporté par les petites expériences. Les professeurs des écoles, rassurés par la co-intervention des professeurs de sciences, se sont lancés plus facilement dans ce type de projet. Enfin les professeurs de sciences ont eu l'occasion de côtoyer un public beaucoup plus jeune et du coup ont dû réajuster le niveau de connaissances tout en essayant d'adopter une démarche d'investigation.

La deuxième innovation était la venue des élèves du primaire au collège. Cet échange était relativement simple à réaliser car l'école Hugo ne se trouve qu'à une centaine de mètres du collège. Le fait de travailler dans une salle de sciences et d'utiliser du matériel de laboratoire était très motivant pour les élèves. L'ensemble des élèves participant au projet est venu travailler au collège. Nous avons procédé par ateliers tournants. Lors de chaque séance, deux groupes ont travaillé au collège et quatre groupes à l'école.

# II- Au collège

# A- La place d'un PAR au sein des équipes pédagogiques du collège ?

par mesdames Fabienne D'Angelo et Rose Marie Moi

En tant que professeurs AR au collège, chacun d'entre nous (sauf le TZR SVT arrivé en cours d'année), a eu au cours de ces deux années, une classe, voire deux classes en charge, ce qui nous a permis de garder un pied à l'étrier, de rester avant tout un professeur du collège, de nous positionner aux yeux de nos collègues et de ne pas devenir au sein du collège le « prof remédiation ». Notre travail a été d'éviter justement d'avoir cette étiquette. Il faut bien l'avouer cette année a été très difficile pour nous car nous avons été confrontés à quelques difficultés dans la mesure où nous avons souvent été perçus comme les spécialistes de la remédiation. Ceci a impliqué que la gestion totale des PPRE nous a été confiée et aussi que, très peu de professeurs ont voulu s'investir. Pour lutter contre ces obstacles, des mesures différentes ont été prises pour la rentrée prochaine où tout enseignant devra se charger de mettre en place des PPRE dans sa classe. Le PPRE doit concerner l'équipe éducative dans son ensemble. Le lieu privilégié de la prise en charge de la difficulté des élèves est la salle de classe. L'enseignant pourra se faire aider, s'il le souhaite, par l'équipe Ambition Réussite. Ainsi notre équipe interviendra en renfort, en accord avec le professeur de ou des élèves à prendre en charge, avec un travail de remédiation préparé par l'enseignant. Effectivement il est la personne la plus appropriée pour savoir dans quel domaine de sa discipline l'élève est en difficulté quels sont les besoins de cet élève et quels sont les exercices qui l'amèneront à progresser et à combler ses lacunes : tels sont les objectifs du PPRE.

Autre difficulté pour nous, c'est qu'au collège il ne nous a pas été permis, comme à l'école primaire, d'avoir l'appui d'une conseillère pédagogique qui a su motiver les équipes du premier degré et qui a su insuffler l'énergie nécessaire à la réussite des projets. Nous sommes seuls et sans pouvoir de persuasion face à une équipe pédagogique qui n'est pas toujours prête à collaborer avec Ambition Réussite. Il faut noter que monter des projets demande de l'investissement, du travail supplémentaire et de la disponibilité pour les concertations, efforts que nos collègues n'ont pas toujours envie de fournir.

Au collège, nous n'avons donc pu compter que sur nous-mêmes, nous avons conçu des projets concernant souvent la maîtrise de la langue. Nous avons choisi de mettre l'accent sur le français étant donné que l'un d'entre nous est professeur de Lettres et qu'il s'est chargé de mettre en place des projets en fournissant à notre équipe et aux collègues de Lettres concernés, toute la progression. Ainsi les collègues de français étaient complètement déchargés de cette tâche. Cette façon de procéder a eu plusieurs inconvénients notamment celui de surcharger considérablement le PAR qui a été débordé. Cela a créé de la jalousie au sein des autres équipes à qui on demandait de faire des projets « Ambition Réussite ». C'est pour cela et à juste titre, que nous avons rencontré quelques réticences à l'encontre de l'équipe de mathématiques par exemple, laquelle a eu du mal à collaborer avec nous étant donné que leur programme est lourd et que le fait de rajouter des projets ne semblait pas être profitable aux élèves, on leur demandait encore une surcharge de travail, ce qui n'était pas le cas en français puisque le PAR en français se chargeait du travail de la matière.

Ce choix peut être très controversé car même s'il est vrai que les élèves ont pu progresser, ces actions se sont toutefois faites en parallèle du cours de français et jamais, voire rarement, en concertation avec le professeur de la classe ou les équipes mises en place.

# B- Les interventions dans les projets « maîtrise de la langue »

par madame Fabienne D'Angelo

PAR pour la deuxième année consécutive, j'ai pour mission première la gestion, l'organisation et l'évaluation de l'axe 2 : la maîtrise de la langue et des langages.

#### 1- Rappel du fonctionnement en 2006-2007

Nous avions tâtonné en 2006-2007 ne sachant pas vraiment ce qu'il fallait faire ni comment. Nous avions décidé de travailler davantage avec les élèves de 6<sup>e</sup> en remédiation afin de pouvoir mieux mesurer les progrès de ces élèves notamment lors de la fin du contrat AR en 2010. Avec les collègues de lettres, nous avions mis en place des séances de remédiation qui avaient pour but de pallier aux lacunes des élèves constatées lors des évaluations nationales 6<sup>e</sup> en français dans les items concernant l'acquisition de la langue (voir sur ce point notre écrit 2006/2007).

A cette remédiation, s'était ajoutée toute la gestion des PPRE du collège, tous niveaux confondus, la préparation au brevet pour les élèves de 3<sup>e</sup>, des ateliers de maîtrise de la langue pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (conjugaison, accords des règles élémentaires...).

Pour moi, professeur de français et PAR, il faut bien l'avouer, cette première année a été une période d'expérimentations, de tâtonnements, de réflexions et d'une nouvelle organisation de mon emploi du temps et de mon statut de professeur de français.

Mais l'année a été riche en expériences et en réflexions.

# 2- Le changement en 2007-2008

C'est avec beaucoup plus de sérénité que l'année scolaire a débuté. Forts de l'expérience 2006-2007 je savais mieux ce que j'allais faire et comment j'allais pouvoir faire travailler les élèves.

Dans un premier temps, les questions d'organisation matérielle avaient déjà été réglées. En effet, l'année précédente, je n'avais pas pensé à inscrire dans l'emploi du temps des élèves des plages horaires dédiées au Bureau Ambition Réussite et j'avais souvent « rajouté » des heures pour la remédiation en 6<sup>e</sup>, pour des séances d'entraînement au brevet en 3<sup>e</sup>, pour des exercices d'approfondissement en 5<sup>e</sup>, etc. Ces heures ont souvent été mal perçues par les élèves, c'était du travail supplémentaire qu'on leur rajoutait.

Mais pour cette rentrée 2007-2008, une heure Ambition Réussite par semaine était inscrite à l'emploi du temps en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, ce qui a facilité le travail de chacun : nous disposions d'un créneau pour mettre en place des projets de remédiation ou d'approfondissement et les élèves ont accepté cette heure comme faisant partie de leur emploi du temps et non pas une heure rajoutée « en plus ». N'ayant aucune proposition de projet de la part des équipes pédagogiques, en tant que professeur de français, j'ai essayé de gérer au mieux cette heure «EDT élève» de remédiation en langue.

Une fois les problèmes d'aménagement de l'emploi du temps réglés, les projets ont pu être menés.

# C- Les projets « maîtrise de la langue » 2007-2008

#### 1- En 6<sup>e</sup>

# a- Lecture de consignes

Dès début septembre, ont été mises en place trois séances d'une heure par semaine, pendant le créneau Ambition Réussite pour travailler sur la consigne scolaire.

Ce travail a été motivé par le constat, chez certains élèves lors des évaluations 6<sup>e</sup> 2006-2007, de la non compréhension de la consigne.

Aussi pour rendre le travail plus efficace, le projet lecture de consignes a été mis en place avant les évaluations 6<sup>e</sup> 2007-2008. Ces séances ont eu pour but d'analyser une consigne et de la comprendre. Les élèves ont eu à réfléchir sur ce que l'on attend d'eux : une réponse, une opération, une réflexion... Puis les élèves ont eu à reformuler, à compléter et à rédiger des consignes. Ces séances ont fait prendre conscience aux élèves que la compréhension de la consigne est indispensable pour réussir.

Evaluer ce projet a été difficile et pas vraiment concluant mais le taux de réussite aux évaluations 6<sup>e</sup> français est de 41,5% pour l'année 2007-2008, contre 38% en 2006-2007 pour les mêmes exercices. Même si l'augmentation n'est pas spectaculaire, cela reste une progression.

#### b- Les séances d'ATP

Juste après le travail sur les consignes, quelques séances de méthodologie ont été dispensées aux élèves de 6<sup>e</sup> pendant le créneau AR afin de leur donner des conseils pour la

gestion du cahier de textes, des conseils pour mieux apprendre, mieux s'organiser, mieux réussir leur année en 6<sup>e</sup> et au collège.

# c- Remédiation 6<sup>e</sup> : maîtrise de la langue

Suite aux évaluations 6<sup>e</sup> français 2007-2008, sur 89 élèves, 37 élèves ont des résultats inférieurs à 20% pour les items concernant la langue.

Afin de palier aux difficultés, un projet « remédiation élèves en difficultés » a été mis en place. Pour que cela soit efficace très rapidement, j'ai choisi de consacrer trois heures hebdomadaires : 2h pour la remédiation et 1 heure pour l'aide aux devoirs (notamment en français). Soit un total de quinze heures pour ces élèves en difficulté.

Ces heures ont été prises en charge par le bureau AR (les PAR pour la remédiation et les AP pour l'aide aux devoirs).

Les résultats 6<sup>e</sup> français aux évaluations nationales ont permis de repérer les élèves en difficulté mais afin de mieux cerner les lacunes propres à chaque élève : j'ai élaboré à partir des évaluations français CM2 une nouvelle évaluation afin d'affiner mon diagnostic et apporter une aide plus individualisée à chaque élève en me servant des items consacrés à la langue. Suite à cette évaluation, j'ai fait des groupes de besoin parmi les 37 élèves en difficulté et j'ai organisé les séances de travail afin que chaque élève puisse travailler sur ses difficultés propres : maîtriser les compétences de base du socle commun et connaître les règles d'accord élémentaires, maîtriser la structure de la phrase et avoir une meilleure maîtrise de l'orthographe. Les séances ont porté sur les règles d'accord, sur le sens d'une phrase, sur la ponctuation, etc. Voici le planning des séances :

#### Planning des séances remédiation français 6e du 19/11/07 au 21/12/07

Séance 1: Le verbe et son sujet

- repérer un verbe conjugué, CD rom 1 et 2
- Reconnaître le sujet d'une action, CD rom 3
- Repérer le sujet du verbe, CD rom 4
- Evaluation: photocopie, le sujet du verbe

#### Séance 2: Accord sujet/verbe

- CD rom 7 et 8
- Evaluation: photocopie, accord du verbe

#### Séance 3 : Comprendre la phrase

- Reconnaître les mots, photocopie
- Sens d'une phrase simple, photocopie niveau 1
- Sens d'une phrase simple, photocopie niveau 2

#### Séance 4 : Rédiger la phrase

- Rédiger une phrase simple, photocopie
- Evaluation

#### Séance 5: La ponctuation

- Savoir utiliser la ponctuation, CD rom 11
- Evaluation, photocopie

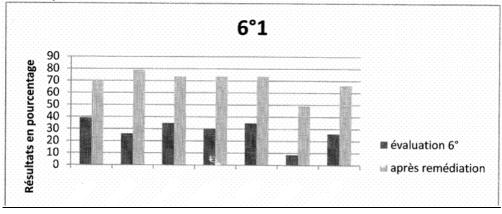
#### Séance 6 : Singulier/Pluriel

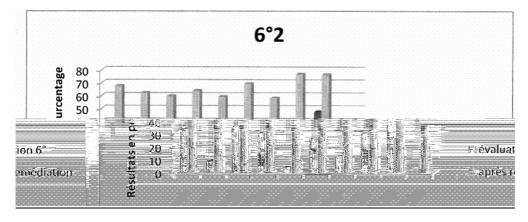
- Accord de l'adjectif qualificatif, CD rom 9 et 10
- Evaluation, photocopie

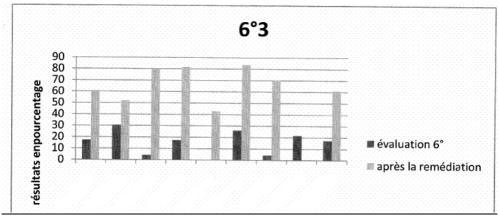
#### Séance 7: Bilan final

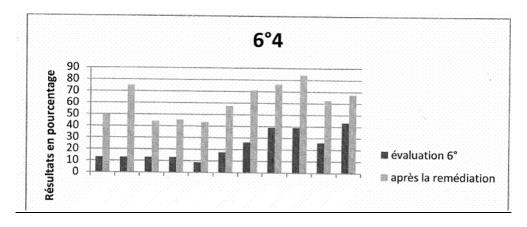
Pour rendre les séances plus attrayantes aux yeux des élèves, des exercices ont été effectués à l'aide d'un logiciel de remédiation (Remédiation Français Nathan).

Une évaluation intermédiaire a permis de surveiller les progrès des élèves. A la fin de ce projet, une évaluation sommative a permis de mesurer les réels progrès des élèves. Les résultats sont concluants, les élèves ont bien progressé. Voire ci-dessous les résultats obtenus par les élèves après la remédiation.









(chaque groupe de 2 colonnes correspond à un élève)

Sur 37 élèves, 31 élèves ont bien progressé mais 6 élèves sont encore en difficulté malgré des progrès évidents. Ces 6 élèves bénéficieront d'un PPRE sur cinq semaines à l'issue de ce projet.

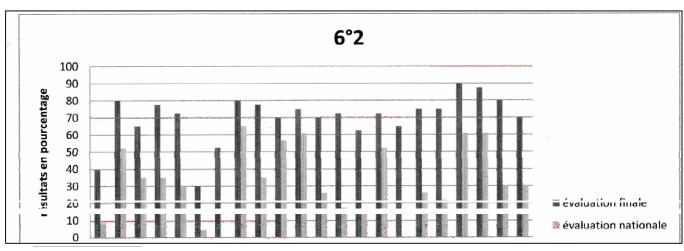
# d- Projet : Atelier maîtrise de la langue 6<sup>e</sup>

Une fois les séances d'ATP terminées, pendant le créneau AR qui concerne tous les élèves de 6<sup>e</sup>, des séances de maîtrise de la langue ont été mises en place. Ces quatre séances de remédiation ou d'approfondissement selon les groupes ont eu pour but de revoir les notions élémentaires de base : connaître les règles d'accords élémentaires, maîtriser la structure de la phrase, approfondir son vocabulaire en étudiant la formation des mots et être capable de reconnaître et de construire une phrase interrogative.

Les groupes ont été constitués en fonction des résultats obtenus par les élèves aux évaluations 6<sup>e</sup> français. Chaque classe était divisée en 2 ou 3 groupes selon les besoins. Chaque élève a vu les mêmes notions mais avec des degrés de difficultés différentes selon les compétences de chacun. Ainsi par exemple pour l'accord sujet plus verbe, le groupe des élèves « sans difficulté particulière » a surtout travaillé sur des phrases plus complexes avec inversion du sujet ou devait rédiger des phrases complexes avec des sujets différents (pronoms, groupe nominal, nom, verbe).

Bien entendu, je m'occupais des groupes en difficultés et les AP avaient la charge des groupes les moins en difficulté.

Une évaluation finale m'a permis de mesurer les progrès des élèves. Les résultats sont concluants (ci-dessous l'exemple d'une classe de  $6^{e}$ ).



(chaque groupe de 2 colonnes correspond à un élève)

Le bilan de cette action est très positif car tous les élèves ont progressé et tous les élèves qui avaient suivi la remédiation « élèves en difficulté » ont fait d'énormes progrès et ont pu réinvestir les notions déjà vues avec succès.

# e- Projet lecture écriture 6<sup>e</sup>

Afin de diversifier les activités pendant ce créneau et pour remotiver les élèves qui, il faut l'avouer, commençaient à ressentir cette heure Ambition Réussite comme une séance d'évaluation, j'ai mis en place un travail sur *Les contes de la sorcière de la rue Moufetard* de Gripari.

L'objectif était de faire lire et écrire, à travers l'étude de contes, notamment celui de la sorcière de la rue Moufetard, de l'écouter grâce à un document sonore, de le lire à voix haute, de rappeler la structure du conte, de faire écrire les élèves, puis de se servir de l'ordinateur pour la mise en page afin que tous les écrits des élèves soient reliés dans un recueil par classe. Tout cela s'est fait par groupes. La classe a été divisée en deux, sans aucune sélection due aux résultats ou aux compétences des élèves mais seulement pour travailler dans les meilleures conditions, pour que chaque élève puisse lire, s'exprimer à l'oral et être aidé dans la rédaction de petits écrits : des recettes imaginaires, des communiqués de sorcières, des potions magiques.

Les élèves ont été très dynamiques, ils n'ont pas ressenti ce projet comme une évaluation mais plutôt comme un moment agréable où ils pouvaient écrire des choses amusantes comme par exemple la recette de la petite fille à la sauce tomate ou encore des communiqués pour devenir jeune et beau.

Ce projet n'a pas été évalué par des notes mais nous avons pu valider quelques items du B2i lors de la mise en page des écrits par traitement de texte.

# f- Projet Rallye-lecture 6<sup>e</sup>

Pour terminer l'année, un rallye-lecture a été mis en place. Les élèves de 6e avaient trois semaines pour lire au minimum 9 livres parmi les 24 proposés. Tout le bureau Ambition Réussite a participé à ce projet en lisant les œuvres et en élaborant les questionnaires. Toujours pendant le créneau Ambition Réussite et avec l'aide du professeur documentaliste, nous avons présenté le projet, expliqué les règles du jeu. Cette heure semaine devait être utilisée pour discuter des livres lus mais les élèves ont préféré consacrer cette heure à lire, à avancer au plus vite. Dès qu'un livre était terminé les élèves le rendaient et répondaient à un questionnaire. Certains lisaient deux livres par jour.

Ce projet a été très dynamique et très apprécié par la majorité des élèves de 6<sup>e</sup> puisque leur sens de la compétition a été aiguisé. Les élèves de 6<sup>e</sup> ont choisi dès le départ leur catégorie : lecteur volontaire pour lire de 5 à 7 livres et lecteur confirmé pour lire de 8 à 11 livres.

Là encore, le bilan est encourageant : sur 89 élèves, tous les élèves ont lu au minimum 3 livres et au maximum 11. Cette action s'est achevée par la remise des prix aux meilleurs lecteurs. Cinq élèves de 6<sup>e</sup> ont été récompensés. Le premier prix a été attribué à une élève qui avait lu 11 livres avec un total de 17 sur 20.

#### 2- En 5<sup>e</sup>

En 5<sup>e</sup> comme en 6<sup>e</sup>, une heure Ambition Réussite par semaine était inscrite à l'emploi

du temps des élèves.

# a- Projet atelier conjugaison 5<sup>e</sup>

L'étude de la conjugaison est importante et indispensable mais, en classe nous n'avons pas toujours le temps de nous attarder sur l'apprentissage de la conjugaison puisque cela est sensé être su, car déjà vu au primaire, mais il faut se rendre à l'évidence, il serait utopique de croire que la conjugaison est acquise par nos élèves. Tous les ans, on a l'impression qu'ils découvrent pour la première fois l'étude du passé-simple. Ceci n'est pas une critique à l'égard des collègues du premier degré qui ont bien étudié la conjugaison mais plutôt un problème qui touche tous les élèves : l'amnésie et le refus d'apprendre par cœur. La preuve la plus criante est l'apprentissage des tables de multiplication qui a été abordée dès le CE1 et qui pose encore d'énormes problèmes à tous les collégiens même à certains élèves de troisième, et cela n'est pas faute d'avoir été vu mais ils ont beaucoup de mal à apprendre par cœur et souvent ils ne voient pas le lien avec ce qu'ils font en classe, ni le pourquoi de cet effort d'apprendre.

Nous avons revu le présent, l'imparfait et le passé simple de l'Indicatif. Au départ, la classe a été divisée en deux. Chaque groupe était pris en charge par un PAR et un AP : deux encadrants par groupe pour mieux aider et mieux suivre les élèves. La séance commençait par le rappel des conjugaisons puis chaque élève à son rythme faisait les exercices proposés. La séance se terminait par la correction collective des exercices et toujours un rappel des conjugaisons à l'oral puis une courte évaluation. Pour « motiver les troupes » et avec le souci de rendre les séances plus « attrayantes » aux yeux des élèves, il leur avait été annoncé que chaque étude de temps se terminerait par un jeu : le 400 mètres de la conjugaison (sorte de jeu de l'oie avec des cases de verbes à conjuguer où l'élève jette un dé et doit donner la bonne réponse pour avancer). Le jeu devait s'achever par un tournoi de conjugaison.

Nous avons dû consacrer plus de séances que prévu car il s'est vite révélé que certains élèves avaient de graves lacunes et n'apprenaient guère leur conjugaison. Dès les premières évaluations, la classe a été divisée en 3 groupes : le groupe en difficulté (c'est-à-dire les élèves qui avaient des notes inférieures à 10) pris en charge par un PAR, le groupe moyen (notes comprises entre 10 et 13 inclus) pris en charge par un autre PAR et le groupe sans trop de difficultés (notes supérieures à 14) pris en charge par deux AP.

Cette organisation a permis de travailler plus avec les élèves en difficulté pendant que les élèves qui avaient bien assimilé les conjugaisons ont fait de l'approfondissement comme l'étude des valeurs des temps.

Bien entendu les élèves ont progressé mais pas suffisamment, le projet s'est révélé très lourd à gérer, trop d'élèves n'apprenaient pas leur conjugaison. Tous ne progressaient pas comme nous l'avions voulu, alors certaines séances ont été des moments d'apprentissage des leçons : l'élève devait apprendre en classe pendant l'heure Ambition Réussite les modèles de conjugaison. Nous nous étions fixés comme objectif que tous les élèves au minimum devaient obtenir un 12 aux évaluations conjugaison.

<u>Bilan</u>: le fait d'avoir fait de la conjugaison une grande partie de l'année a peut-être été maladroit, nous aurions dû alterner avec d'autres séances de langue, mais pris dans notre élan nous n'avions pas réalisé que certains élèves étaient « fatigués » par ces séances trop répétitives même si nous avions rajouté des exercices en lignes (CASNAV-CAREP <a href="http://www.ortholud.com">http://www.ortholud.com</a>).

Le projet s'est achevé au mois d'avril par un tournoi de conjugaison. Le tournoi a d'abord débuté par une séance de qualification (une évaluation commune de 20 verbes mélangeant les trois temps étudiés). A l'issue de cette qualification, 32 élèves ont été qualifiés. Nous avons alors créé des binômes, chaque équipe était composée d'un « bon » élève et d'un « moins bon » pour donner une chance à tous.

Pour les quarts de finale, chaque binôme joue contre un autre binôme en répondant à

une évaluation commune de cinq verbes. L'équipe qui a le plus de points remporte la manche. A la fin de cette manche, quatre équipes s'affrontent.

Pour les demi-finales, chaque binôme doit tirer au sort une carte sur le temps, sur la personne et sur le verbe. L'équipe qui a le plus de points remporte la manche.

La finale met face-à-face deux binômes qui s'affrontent sur le jeu de piste. Les vainqueurs sont récompensés par des lots.

Mise à part l'enjeu du tournoi, les objectifs de ce projet ont été atteints. En effet, sur 86 élèves, 75 ont une note supérieure à 12 pour l'évaluation des trois temps étudiés.

# b- Projet homophones grammaticaux 5<sup>e</sup>

Après la conjugaison qui a été un projet très long, j'ai mis en place des séances sur les homophones grammaticaux, à l'aide d'un logiciel de remédiation (Remédiation Nathan) et d'exercices d'entraînement.

Toujours pendant le créneau Ambition Réussite inscrit à l'emploi du temps, les élèves ont pu revoir les homophones grammaticaux qui posent toujours des problèmes même si cela a été vu et revu (ou/où, et/est, a/à, s'est/c'est/ces/ses/ce/se). Ces séances ont été très dynamiques, les élèves ont beaucoup apprécié de travailler sur le logiciel et d'être évalués à la fin de chaque séance, ainsi ils pouvaient eux-mêmes vérifier leurs progrès.

L'évaluation finale du projet est très positive, les résultats sont là. Sur 87 élèves, seuls 8 élèves ont une note inférieure à 12 et 6 élèves n'ont pas obtenu la moyenne.

# 3- Analyse des projets 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> Ambition Réussite

#### a- Les facteurs de réussite.

Cette heure AR inscrite à l'emploi du temps des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nous a permis de travailler dans de bonnes conditions. Bien entendu au moment de faire le bilan de toutes les actions mises en place dans la maîtrise de la langue, on constate que les élèves en tirent toujours d'énormes bénéfices.

Le fait de travailler en petits groupes, la disponibilité des PAR, et des assistants pédagogiques qui ont fait un travail remarquable, tout cela nous a permis de mieux suivre les élèves donc de mieux les aider.

Le travail en équipe est bien sûr fondamental pour la réussite des élèves, c'est l'une des conditions nécessaires pour que le réseau avance.

#### b- Les obstacles rencontrés

L'heure Ambition Réussite inscrite dans l'emploi du temps des élèves était indispensable pour pouvoir travailler mais il est regrettable que ces séances aient été seulement le travail du bureau Ambition Réussite et du professeur Ambition Réussite de français. Il aurait été plus efficace de travailler sur les besoins de chaque élève en partant de ce qui se faisait en classe mais faute de temps pour se concerter et faute de l'implication des professeurs qui pensent que la remédiation est le rôle du bureau Ambition Réussite, cette heure a été une heure Ambition Réussite gérée par moi-même, PAR professeur de français. Ces séances ont été des cours de français en plus et en parallèle, sans aucune concertation avec l'équipe de lettres.

Pour que le travail soit plus efficace, il faudrait que les professeurs de la classe soient impliqués dans le projet mais aucune heure de concertation n'est prévue pour les collègues qui ont en assez qu'on les sollicite toujours en plus de leurs heures de travail. Ces projets Ambition Réussite maîtrise de la langue ont pu être menés car avant d'être PAR, je suis

professeur de français : j'ai mené ces projets du début à la fin mais sans me concerter avec les collègues, même si des notes ont été attribuées pendant ces heures et remises aux professeurs des élèves. Il n'y a pas eu de travail d'équipe faute de temps et de moyens pour les collègues.

Si cette heure Ambition Réussite n'a été consacrée qu'à la maîtrise de la langue c'est que personne en mathématiques n'a donné des consignes ou des pistes de travail car là encore il n'y a pas eu de concertation prévue et les collègues de mathématiques à juste titre, ne comprenaient pas pourquoi en mathématiques ils devaient fournir le travail alors qu'en français c'est le professeur Ambition Réussite, qui menait les projets.

Il faudrait prévoir l'année prochaine des moments de concertation dans l'emploi du temps des collègues pour réfléchir et préparer les séances de remédiation. Une heure de concertation en début et une autre à la fin de chaque période serait à envisager, tout comme cela se fait dans le primaire.

On nous demande sans arrêt de travailler en équipe mais qu'on nous donne les moyens de le faire en rajoutant deux heures par période de concertation ce qui ferait un total de 10 heures année par professeur. Cela est vraiment indispensable pour la réussite et le suivi de nos élèves.

# 4- Les groupes de compétences en 6º/5º/3º en français

Autre nouveauté cette année 2007/2008, des groupes de compétences ont été mis en place à raison d'une heure par quinzaine dans l'emploi du temps pour les élèves de 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> en français. En 4<sup>e</sup>, cela n'a pas été possible faute de moyen. Cette demi-heure alignait deux classes pour trois intervenants, soit trois groupes de 15 élèves. Chaque groupe était pris en charge par un professeur de français (le professeur de chaque classe + le PAR professeur de lettres).

Cette demi-heure, d'un commun accord avec les collègues de lettres, a été réservée à l'étude de la langue. En début d'année, l'équipe s'est concertée, en dehors du temps de travail, pour réfléchir aux notions à savoir à chaque niveau.

En 6<sup>e</sup>, les évaluations 6<sup>e</sup> ont servi de diagnostic et à l'aide du socle commun des compétences, l'équipe de lettres plus le PAR de français, nous avons mis en place un planning des notions à acquérir. Des évaluations formatives élaborées par le PAR nous ont permis de mesurer le progrès des élèves. Puis nous avons élaboré une progression des séances à étudier. Dans un souci de coordination, j'ai pris en charge la gestion matérielle de ce projet. J'ai ainsi organisé les groupes en fonction des résultats des élèves aux évaluations 6<sup>e</sup> en choisissant seulement les items de langue comme par exemple : les accords sujet plus verbe.

Pour chaque notion à acquérir les groupes se modifiaient selon les résultats obtenus aux évaluations  $6^e$ . Il y avait trois groupes : le « groupe des bons » pris en charge par un professeur de lettres qui était un mélange de 2 classes ( $6^e$  1/ $6^e$  2 par exemple), « le groupe des moyens » pris en charge par un second professeur de lettres et le « groupe en difficultés » pris en charge par moi-même.

En 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, les professeurs de français ont élaboré une évaluation diagnostique selon les points que nous avions jugés nécessaires de savoir en nous basant sur le socle commun de compétences.

Ainsi nous avons établi un planning. Chaque professeur plus le PAR se chargeaient de préparer un point de langue avec une évaluation. Le PAR coordonnait tout le projet en préparant les photocopies, en restructurant les groupes, en préparant les évaluations intermédiaires et l'évaluation finale des séances et en s'assurant de remplacer un collègue absent par deux AP quand cela a été le cas.

<u>Bilan</u>: ce projet a sans doute été celui qui a le mieux fonctionné: les élèves ont fait des progrès. Par exemple en 3<sup>e</sup>, lors de l'évaluation diagnostique, plus de la moitié des élèves

ne savait pas ce qu'était une phrase complexe et à la fin des séances tous étaient capables de reconnaître une phrase complexe et même de donner la nature des propositions.

Dans ce projet, tous les professeurs étaient impliqués, tous étudiaient la même notion avec des degrés de difficultés différentes mais il y avait une répartition des tâches et un souci de faire au mieux pour les élèves.

Cette action est bien sûr à reconduire mais en rajoutant le niveau 4<sup>e</sup> pour la prochaine rentrée.

# D- Expérience d'un PAR TZR SVT

Par monsieur Manuel Mayer : Professeur Ambition Réussite, Titulaire en Zone de Remplacement, Sciences de la Vie et de la Terre

J'étais nommé T.Z.R (titulaire sur zone de remplacement) à la rentrée 2007 sur la zone Forbach-Sarreguemines en rattachement administratif au collège de Lemberg. En novembre 2007, le principal du collège de Lemberg m'indique qu'il y a un remplacement à effectuer au collège Robert Schuman de Behren-Lès-Forbach. Cependant, il s'agit d'un remplacement un peu particulier. En effet, il ne s'agissait pas d'un poste de S.V.T. mais d'un poste à profil : un poste de professeur Ambition Réussite.

J'ai pris contact avec Monsieur le principal du collège Robert Schuman de Behren-Lès-Forbach, la journée même au téléphone et le lendemain sur place. Monsieur Girardot m'a décrit les différentes tâches et activités d'un professeur Ambition Réussite en me précisant qu'il y aura plus de français que de sciences. La deuxième information était que je n'aurai pas de classe en charge. Ma nomination n'a pas ravi tout le monde au collège. En effet, afin de répondre aux besoins du collège dans les nombreux projets « maîtrise de la langue », Monsieur le principal avait demandé que le rectorat envoie un professeur de lettres pour venir en aide au professeur référent de lettres, ce qui aurait été plus judicieux. Mais comme il s'agissait de remplacer un professeur de SVT, un professeur de SVT a été affecté.

Il est vrai qu'en temps que jeune enseignant, on souhaite avoir le maximum d'expériences pour se former, pour continuer à apprendre le métier d'enseignant, mais il est vrai que cette proposition me déroutait et je me demandais comment je pouvais accomplir ce travail avec efficacité. Le contact avec l'équipe et la confiance que m'accordait Monsieur le principal m'ont fait franchir le pas dans ce que j'appelle encore en cette fin d'année, une nouvelle aventure.

J'ai passé ma première semaine en observation en passant dans le maximum d'ateliers pour voir les méthodes de travail et l'organisation générale de l'équipe. Je devais rapidement trouver mon rôle, ma place dans l'équipe. Je remplaçais Madame Marie-Laure Hilgert, professeur de SVT et professeur Ambition Réussite. Elle s'occupait essentiellement de la coordination et de la gestion de l'équipe du bureau Ambition Réussite. En tant que nouvel arrivant et novice dans ce système Ambition Réussite, je ne pouvais pas accomplir cette fonction. Les premiers temps étaient très difficiles du fait de n'avoir aucune classe en charge. Je n'étais qu'un « assistant pédagogique » supplémentaire et devais trouver mes marques. Je n'ai vraiment eu l'impression d'être efficace que lorsque j'ai participé aux projets sciences à l'école. Là, j'ai pu exploiter mes compétences de professeur de SVT. Je développerai dans la partie suivante les différentes actions et projets auxquels j'ai participé.

# 1- Les projets et actions

Atelier conjugaison : le projet s'est déroulé sur la quasi-totalité de l'année avec l'ensemble des élèves de 5<sup>e</sup> à raison d'une heure par semaine. La classe était divisée

- en 2 ou 3 groupes. Je m'occupais d'un groupe et les assistants pédagogiques des autres groupes.
- Accompagnement à la scolarité : aide aux devoirs pendant deux heures par semaine.
- ➤ Défi maths avec les élèves de 6<sup>e</sup> du collège et les élèves du CM2 des écoles Erckman Chatrian et Hector Berlioz.
- Dédoublement de séances de SVT et sorties géologiques avec les élèves de 5<sup>e</sup>.
- Projets sciences dans les écoles :
- Projet « flotte ou coule » avec des élèves de moyenne section de maternelle à l'école Louis Pasteur,
- Projet « évaporation de l'eau » avec des élèves de CE1 à l'école Victor Hugo,
- Projet « dissolution de la matière » avec de élèves de moyenne section à l'école Louis Pasteur,
- Projet autour de l'air avec des élèves de moyenne section à l'école Victor Hugo.
- ➤ Ateliers philosophiques avec des élèves de CM2 de l'école Victor Hugo.
- > Professeur référent dans l'école Louis Pasteur.

# 2- Points positifs rencontrés durant ce remplacement

- Expérience très riche pour observer et tester de nouvelles pratiques pédagogiques.
- Travailler à l'école primaire permet de mieux connaître son fonctionnement et ainsi de mieux faire la liaison école-collège.
- Travailler en équipe entre professeurs Ambition Réussite permet de mutualiser et de faire un échange de pratiques.
- > Préparation de projets ensemble, par équipe lors de concertations.
- > Travailler en petits groupes dans les classes permet d'être plus disponible pour les élèves et ainsi de mieux les aider dans leurs difficultés.

# 3- Points négatifs rencontrés durant ce remplacement

- ➤ Je n'ai eu aucune formation pour ce poste.
- C'est frustrant de ne pas pouvoir enseigner dans sa matière.
- > Quand on n'a pas de classe en charge, on ne voit pas les élèves en continu.

# E- Avantages et contraintes des dispositifs mis en place pour un élève du RAR

par mesdames Rose-Marie Moi et Fabienne D'Angelo

Cette année comme nous l'avons déjà précisé, chaque élève de 6<sup>e</sup> a dans son emploi du temps une heure obligatoire « Ambition Réussite ». Cela nous permet de faire travailler chaque classe en groupes de niveaux encadrés par des PAR et des AP, le travail portant sur la maîtrise de la langue, les TICE ou quelquefois les maths. Grâce à l'agencement de l'emploi du temps, dès le début de l'année, avec l'ajout d'une heure Ambition Réussite en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, cette heure supplémentaire n'a pas été ressentie comme une contrainte, mais comme une heure faisant partie de leur semaine de travail. Les élèves y ont participé avec sérieux et les notes obtenues ont été comptabilisées dans les moyennes de français.

Chaque élève a ensuite le choix de rajouter des heures dans son emploi du temps en s'inscrivant à une ou plusieurs activités qui sont proposées au collège :

- soit dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité qui a lieu quatre fois par semaine de 16h à 18h, où l'on propose à nos élèves un panel d'activités culturelles, artistiques, sportives (méthodologie en maths, ainsi qu'une préparation au Brevet en 3<sup>e</sup>, initiation aux gestes de premier secours en 6<sup>e</sup>, découverte de l'astronomie, sciences et vidéo, ciné club, la ludothèque, vidéo, théâtre, cirque, arts plastiques, tennis, boxe, canoë kayak...) ou de l'aide aux devoirs. Ces heures ne sont pas obligatoires, l'élève est libre de s'inscrire pour une période de 6 ou 7 semaines correspondant aux semaines de travail qui se situent entre des vacances.
- soit à une heure de scrabble hebdomadaire réservée uniquement aux 6<sup>e</sup>. Il faut rappeler que cette heure est en fait une prolongation de l'initiation au scrabble scolaire mis en place dans le cadre d'une liaison écoles-bibliothèque de la commune et pratiquée par tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Behren-lès-Forbach. C'est une activité qui met en avant plusieurs compétences comme la maîtrise du langage, les mathématiques, la stratégie mais favorise aussi la citoyenneté tout cela d'une façon ludique. Les élèves en ont bénéficié pendant 7 semaines et grâce à une intervenante extérieure, ce projet s'est terminé par un championnat régional et par une sélection pour participer à un championnat national. En 6<sup>e</sup> uniquement, les élèves ont donc le choix de continuer ou non cette activité avec la même intervenante.

A aucun moment nous ne nous sommes interrogés sur le nombre d'heures que pouvait passer un élève de 6<sup>e</sup> au collège, ni quelle surcharge de travail ou de contraintes cela pourrait représenter pour lui, s'il participait aux actions proposés. Pourtant cette question importante a fini par retenir notre attention.

Ainsi nous avons choisi de vous présenter la semaine de travail de plusieurs élèves de 6<sup>e</sup> du collège AR selon qu'ils sont ou non inscrits à des activités et qu'ils sont ou non en difficulté.

# 1- Exemple d'un élève de 6ème sans difficulté

Ce premier exemple est un élève qui a 26h30 de cours hebdomadaire auxquelles se rajoutent 4 heures d'activités diverses d'accompagnement à la scolarité ; il passe donc 30 h30 au collège, son camarade qui ne fait que deux heures d'aide aux devoirs passe 28 h 30 au collège.

## 2- Cas unique

L'élève suivant est en grande difficulté, c'est un cas unique, et la demande d'aide a été faite par les parents. Cet élève a eu pendant 4 semaines, en plus de ses 26h30 de cours :

- > une heure d'aide aux devoirs le lundi de 16h à 17h.
- > une heure de PPRE le mardi de 15h à 16h.
- > une heure d'aide aux devoirs le jeudi de 16h à 17h.
- ➤ deux heures de PPRE le vendredi de 15h à 17h.

Soit au total une semaine chargée de 31 h 30.

#### 3- Elève en section athlétisme

Voici maintenant le cas d'un élève inscrit en section athlétisme. Se rajoutent à son emploi du temps :

- > quatre heures d'athlétisme.
- > une heure de scrabble.
- > Et une heure d'accompagnement à la scolarité.

Sa semaine est de 32 h 30 au collège.

### 4- Elève bi langue

Enfin un élève bi langue qui a 28 h 30 de cours au collège auquel on rajoute deux heures d'accompagnement à la scolarité, il a donc 30 h 30.

Comme on peut le constater là encore il existe des inégalités entre les emplois du temps de chacun. Mis à part les séances de PPRE qui sont obligatoires, toute autre activité est basée sur le volontariat des élèves.

Chaque élève du collège AR, tous niveaux confondus, peut bénéficier, s'il le souhaite et s'il est prêt à rester plus longtemps au collège, d'une aide individualisée ponctuelle ou sur une période plus longue (PPRE). Le constat fait est que les élèves de 6e sont prêts à s'investir et à demander de l'aide. Cette année nous avons encadré 37 élèves en PPRE en 6e, nous avons géré de nombreux élèves à l'aide aux devoirs et tous les élèves ont eu droit à des cours supplémentaires en Français jusqu'au 20 juin. Toutes les conditions sont réunies pour qu'un élève de 6e, à condition qu'il le veuille bien, réussisse à progresser. La seule contrainte est que l'élève passe peut-être un peu plus de temps au collège de Behren-lès-Forbach que s'il était scolarisé dans un établissement du centre ville, cependant, s'il est sérieux, il rentre à la maison le soir avec des devoirs presque terminés.

## F- Le partenariat avec les familles

par monsieur Rédha Douair

Dans le RAR il ne faut pas oublier l'importance des familles. Aussi nous avons essayé d'améliorer le partenariat famille / collège.

Les réseaux ambition Réussite ont été créés pour redonner un nouveau souffle à l'éducation prioritaire. Des nombreux objectifs ont été définis pour améliorer la performance scolaire et la réussite des élèves. Parmi ces objectifs, il fallait réinvestir les parents dans l'éducation de leurs enfants comme il est mentionné dans le <u>Bulletin Officiel du 6 avril 2006 numéro 14</u> « (...) Une des conditions de la réussite des élèves relevant de l'éducation prioritaire est une association renforcée des parents à l'action de l'École. L'institution scolaire doit jouer pleinement son rôle d'information et d'éducation, en développant et en diversifiant les modalités d'information et de participation des familles (...) Dans la mesure du possible, une salle sera aménagée dans les équipements scolaires pour accueillir les parents, organiser des cours d'alphabétisation, des rencontres, des activités associatives ou des permanences des associations de parents. L'école, ou le collège, devra présenter et expliquer aux parents, notamment lors des réunions de rentrée, le règlement intérieur de l'établissement. (...)»

Depuis la rentrée 2007/2008, au collège Robert Schuman de Behren-lès-Forbach, en tant que professeur référent, j'ai été chargé de renforcer les liens avec les parents d'élèves. Afin de mener à bien ce partenariat, j'ai travaillé en étroite collaboration avec ESCAL une association de la ville de Behren-lès-Forbach.

#### 1- Le collège Robert Schuman et son environnement social

Avant de vous exposer le partenariat entre le collège et les parents d'élèves, il me semble important de vous apporter quelques informations sur l'environnement social des élèves que nous accueillons au collège.

En 1956, Behren-lès-Forbach devient une grande cité-dortoir, propriété des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL). Cette cité minière a été créée de toutes pièces pour accueillir la main-d'œuvre étrangère originaire d'Italie, de Pologne ou du Maghreb. Trente et une nationalités vivent en harmonie jusque dans les années quatre-vingt. Aux primo arrivants succédaient d'autres arrivants. Les mines du secteur faisaient vivre à peu près correctement les Behrinois. La municipalité bénéficiait de tous les avantages accordés par les HBL : de la voierie à l'habitat, tout appartenait aux Houillères.

A la fin des années 1990, la fermeture des exploitations minières frappe de plein fouet cette cité minière. Actuellement, un tiers de la population a moins de 20 ans, 45 % des jeunes pointent à l'ANPE. En raison d'un revenu moyen annuel par habitant de 3 930 euros et de 80 % des jeunes sous-diplômés, la commune a été classée à la première place des villes les plus pauvres de France.

Aujourd'hui, le principal employeur direct et/ou indirect demeure la Commune, les commerces, banques et professions libérales représentent le reste de l'emploi. De nombreux actifs occupant des emplois sont frontaliers (Allemagne). Parmi eux, nous retrouvons des femmes et des jeunes qui occupent des emplois de type «missions intérimaires», qui nécessitent peu de qualifications et/ou peu de maîtrise de la langue.

La précarisation du travail est très sensible et s'accompagne d'une forte hausse de l'emploi à temps partiel, des CDD et autres contrats précaires.

Le chômage concerne toutes les tranches d'âge. Les chômeurs sont non seulement plus nombreux, mais restent de plus en plus longtemps dans cette situation de recherche d'emploi. Ainsi la moitié d'entre eux est privée d'emploi depuis plus de 12 mois. Les difficultés de mobilité affectent de nombreuses personnes, il faut sortir de la localité pour trouver un emploi et les transports en commun ne sont pas une alternative concrète aux attentes des salariés.

### 2- La mise en place du partenariat parents /Collège

## a- La création d'un groupe de travail

Afin de préparer au mieux la liaison entre les parents et le collège, j'ai sollicité l'aide du CASNAV/CAREP (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du voyage/ Centre Académique de Ressources pour l'Education Prioritaire). Dans un premier temps, j'ai consulté sur leur site Internet leurs travaux sur le partenariat «école/famille». J'ai ensuite été reçu par Madame Colnot du Casnav/Carep. J'ai pu me rendre compte que ce type de liaison existait dans le premier degré mais dans le second degré la liaison école/famille était plus difficile à mettre en place. En effet à l'école primaire et notamment dans les petites classes, les professeurs des écoles sont très souvent en contact avec les familles, par exemple au moment de déposer les enfants ou lorsqu'on les récupère à la fin des cours. Ce sont alors des moments d'échanges avec les familles. De plus, ces échanges sont facilités car il n'y a en général que deux interlocuteurs, le professeur de la classe et le (la) directeur(trice) d'école. Au collège, les interlocuteurs sont beaucoup plus nombreux (l'équipe de direction, l'administration, la vie scolaire, l'équipe pédagogique), cela

peut constituer un obstacle pour les familles et expliquer en partie une baisse des rencontres entre les parents et les professeurs. Dès la rentrée scolaire, pour préparer au mieux ce partenariat, il était important de poser un diagnostic. Un groupe de travail composé de la principale adjointe, des adultes relais de l'association Escal et d'un professeur référent s'est formé:

- Que fait-on déjà au collège ?
- Taux de fréquentation du collège par les parents.
- Pourquoi a-t-on des difficultés à rencontrer les parents ? (Sonder les professeurs, la vie scolaire, l'administration).
- Quelles sont les attentes des professeurs ?
- Sonder les parents.
- Quels types de parents viendront au collège ?
- Pour quoi faire?
- Quand? Où?
- Rôle de l'administration ?
- Rôle de l'association des parents d'élèves ?
- Adultes référents (parents, professeurs, autres...)?
- Rôle des associations de quartiers ?

### b- ESCAL, un partenaire privilégié pour renforcer les liens avec les familles

ESCAL (Espace Social et Culturel d'Animation et de Loisirs) est une des associations de la ville de Behren-lès-Forbach. En plus des nombreuses activités extrascolaires qu'elle propose, Escal assure un soutien scolaire à tous les élèves depuis le premier cycle jusqu'en terminale. Leur rôle s'est renforcé à la suite des incidents qu'a connus le collège en 2001/2002. En effet, de nombreux faits avaient été signalés (vols de biens, dégradations, violences verbales, racket) 107 exclusions temporaires avaient été prononcées pour vol ou dégâts sur des biens appartenant à des élèves (25 en 1999/2000), ainsi que 28 cas de multi exclusions temporaires pour vols ou dégâts sur des biens appartenant à des élèves (4 signalements en 1999/2000). 101 cas d'absentéisme scolaire étaient recensés. Progressivement, cette association devient un partenaire de choix pour le collège. Elle est souvent conviée aux réunions importantes au collège : conseils de classe de fin de trimestre, réunion parents/professeurs... Des projets pédagogiques en commun se multiplient. Leurs interventions ne se limitent pas seulement aux enfants et adolescents, elles visent aussi les parents. Certaines familles accumulent des difficultés sociales et économiques et avouent ne pas pouvoir assumer pleinement l'éducation de leurs enfants. Escal essaie alors de servir de relais afin de faciliter la communication entre les membres d'une même famille.

## 3- Les actions mises en place

#### a- Une salle à disposition des parents

En début d'année scolaire, nous avons inauguré une salle à destination des parents. Un ordinateur et de nombreuses documentations sur l'orientation des élèves sont mis à leur disposition. Ils peuvent utiliser à tout moment cette salle pour s'informer sur tout ce qui est en rapport avec la scolarité de leurs enfants. C'est aussi un lieu de rencontre entre les parents et

l'équipe éducative, la Conseillère d'Education. L'association des parents d'élèves utilise cette salle pour organiser certaines de ses permanences (deux par mois).

## b- Les cours de socialisation et d'alphabétisation au collège

ESCAL propose depuis plusieurs années des cours d'alphabétisation et de socialisation dans ses locaux pour les parents qui ne maîtrisent pas la langue française. Suite à nos réunions de travail, nous avons lancé l'idée d'organiser certaines séances d'alphabétisation directement au collège. Depuis le mois d'avril des groupes de parents sont accueillis quotidiennement au collège. En plus des cours d'alphabétisation, nous avons programmé diverses séances en collaboration avec la vie scolaire, l'infirmière scolaire, l'assistance sociale, la SEGPA et les élèves de CLA.

Le partenariat avec les familles.

- Intervention du Conseiller Principal d'Education :
  - Présentation du règlement intérieur du collège.
  - Présentation du carnet de correspondance et son rôle.
  - Gestion des absences des élèves.
- Intervention de l'infirmière scolaire et de l'assistance sociale :
  - A la demande des parents, deux séances d'éducation à la santé ont été programmées.
- Liaison avec les élèves de CLA (Classe d'Accueil), de SEGPA et les parents :
  - Participation d'un groupe de parents au projet Conte réalisé par les élèves de CLA et de SEGPA.

#### 4- Bilans

## a- Les points positifs du partenariat collège/parents

La visite du collège était un temps fort du projet. Les parents ont fortement apprécié cette visite ainsi que l'accueil. Pour certains, c'était la première fois qu'ils découvraien

### b- Les points négatifs ou à améliorer

Pas de mixité dans les groupes de parents. En effet, le collège accueille en majorité des femmes.

Problèmes d'assiduité. Même si nous dénombrons peu d'absents, il reste encore un problème de ponctualité : certains parents arrivent en retard d'autres quittent le cours plus tôt (pour diverses raisons : familiale...).

### c- Les perspectives pour la rentrée 2008/2009

Afin d'améliorer encore notre partenariat, avec les intervenants d'ESCAL, nous procéderons à quelques nouveautés l'an prochain :

- Elaboration d'un document vidéo intitulé «La journée d'un collégien». Ce support vidéo sera mis à la disposition des parents pour être exploité par ESCAL. Il permettra d'expliquer ce qu'on attend du comportement d'un collégien (ponctualité, gestion des retards, règles à respecter au sein du collège, assiduité…).
- Plus de moments d'échanges entre l'équipe éducative et les parents : par exemple, témoignages de certains professeurs, d'assistants pédagogiques, d'assistants d'éducation sur leur parcours scolaire. Ce type d'échange permettra aux parents d'élèves de ne pas être fatalistes du fait qu'ils ne maîtrisent pas la langue française et qu'il est possible de suivre la scolarité de leurs enfants.
- Témoignage de parents d'élèves dont les enfants ont fréquenté le collège : nous souhaiterions faire rencontrer des parents d'élèves dont les enfants sont en réussite scolaire. Un échange entre parents qui se connaissent.
- Des séances d'information à l'orientation scolaire :
  - Une séance d'information générale (début d'année scolaire),
  - Une autre séance pour les parents de 3<sup>e</sup> (début d'année scolaire) et pour les parents de 4<sup>e</sup> (deuxième trimestre).

## 5- Bennoighageophuinepinterigenanterdel l'association ESCANE Tmonnpelle etnJenga.00uuell m)

a) Pouvez-vous vous présenter?

Je m'appelle Bernadette Mittelberger, je suis retraitée de l'Education Nationale. J'ai été professeure de SVT dans u69Tm(B70.00ao B(asin. 1)Tj010086 Tc 0.0922 Tw 12 0 0 12.326.5199 252.32

| e | Porquoi ra | tra vece |
|---|------------|----------|

en tant que bénévole à l'association ESCAL de la ville de Behren-lès-Forbach. Suite à un entretien avec le directeur de l'association, j'ai intégré le groupe d'adultes prenant en charge l'atelier «socialisation et alphabétisation» en septembre 2007.

c) Les groupes d'adultes à votre charge : qui sont-ils ? leur nombre ?...

Les apprenants sont pour la plupart d'origine maghrébine, mais aussi d'origine turque, kosovare, arménienne... Ce sont tous des Béhrinois. A raison de 6 heures par semaine, nous accueillons dans les locaux de l'association environ 120 personnes. Parmi les apprenants figurent des parents dont les enfants sont scolarisés au collège Robert Schuman. En fonction du niveau de maîtrise de la langue française, nous avons créé des groupes de 10 à 30 personnes. Un des groupes prépare le DILF (**D**iplôme d'Initiation à la Langue Française).

### d) En quoi consiste votre travail?

Le volet alphabétisation permet aux apprenants d'acquérir, très lentement il est vrai, la langue française orale puis écrite.

Les ateliers de socialisation portent chaque année sur trois thèmes : l'Education, la Citoyenneté et l'Environnement. Au cours de l'année 2007/2008 le thème de l'éducation a porté sur «les finalités de l'école».

A mon avis, notre rôle de formateur est de faire connaître le fonctionnement de la société française pour que les habitants, quelles que soient leurs origines et leurs croyances y trouvent une place et vivent en harmonie.

e) Comment les parents ont-ils réagi à l'idée de venir au collège pour suivre leur cours d'alphabétisation ? N'y a-t-il pas eu des réticences de leur part ?

Globalement les parents étaient plutôt demandeurs! Au début il y a eu quelques rares réticences liées je suppose à la peur de la nouveauté. L'accueil très chaleureux qui leur a été réservé lors de la visite de l'établissement a réglé le problème. Par la suite, le fait de se rendre régulièrement au collège a permis la découverte du lieu mais aussi la rencontre avec d'autres personnes. Cette année l'équipe de la vie scolaire a donné des informations sur la conduite à tenir en cas d'absence de l'enfant. L'infirmière scolaire a expliqué les bases d'une alimentation saine et les questions ont été nombreuses. Il est important que le collège devienne un lieu d'apprentissage et de dialogue et pas seulement le lieu où l'on est « convoqué » suite à un problème!

f) Ce travail vous semble-t-il efficace pour renforcer le lien entre les parents et le collège?

Le travail que j'ai entrepris est basé sur trois convictions :

- Un parent peut aider son enfant à progresser à l'école même s'il ne maîtrise pas la langue française. C'est l'intérêt porté à la scolarité qui est déterminant.
- Tout parent peut dialoguer avec le corps enseignant. En cas de problème de langue, des solutions techniques (ex : traducteur) existent. Pour un enseignant, le fait qu'un parent accepte la rencontre malgré les difficultés va provoquer de l'estime, et ceci va renforcer l'attention portée aux progrès de l'enfant. Bien entendu, si l'adulte connaît les «codes de conduite» en France des rudiments de langue française, les choses sont simplifiées. Une association «socialisation / alphabétisation» comme ESCAL joue un rôle majeur.

• Tout parent doit parler avec ses enfants des résultats scolaires, des difficultés rencontrées et de l'orientation. C'est la responsabilité des parents, quelle que soit la langue du dialogue, et non celle des aînés de la famille. Plus les adultes connaîtront l'institution scolaire, plus efficace sera ce dialogue.

Avant d'être nommé au collège Robert Schuman sur un poste de professeur référent, j'avais déjà entrepris un partenariat dans mon collège d'origine. Malheureusement les premières rencontres n'ont pas suffi pour établir un projet solide et durable pour diverses raisons.

Depuis la rentrée 2006/2007, en tant que professeur référent, je me suis investie de manière sereine dans un tel projet car l'un des objectifs des RAR est d'améliorer les échanges avec les parents. De plus, la collaboration avec l'association ESCAL a facilité mon travail. En effet, cette association joue le rôle de passerelle entre les familles et le collège. Son travail sur le terrain et le professionnalisme des tous les intervenants a permis de bâtir ce projet.

Malheureusement, même avec l'aide de l'association des parents d'élèves, le nombre de parents d'élèves concerné par ce projet est encore trop faible. Il faudrait essayer de sensibiliser le maximum de parents, plus particulièrement ceux qui maîtrisent la langue française et qui connaissent bien l'établissement pour l'avoir fréquenté en tant qu'élèves.

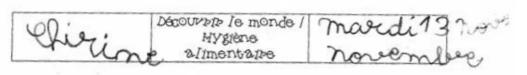
#### **G-** Conclusion

Cette année encore aura été très difficile, très longue. Nous pensions qu'elle serait plus facile après le travail de la première année puisque nous avions déjà des pistes mais au regard de cette deuxième année, force est de constater que le chemin est encore long. Certes nous avons progressé mais nous devons encore faire mieux pour la réussite de nos élèves. Nous avons expérimenté plusieurs dispositifs de remédiation mais tous les élèves n'ont pas atteint les objectifs fixés. Alors à nous de chercher d'autres solutions.

Si cette année a été aussi difficile, c'est surtout parce que nous avons été seuls face à nos interrogations, nos doutes, nos échecs. Aucune instance pédagogique n'est venue nous conseiller ou même juger notre travail.

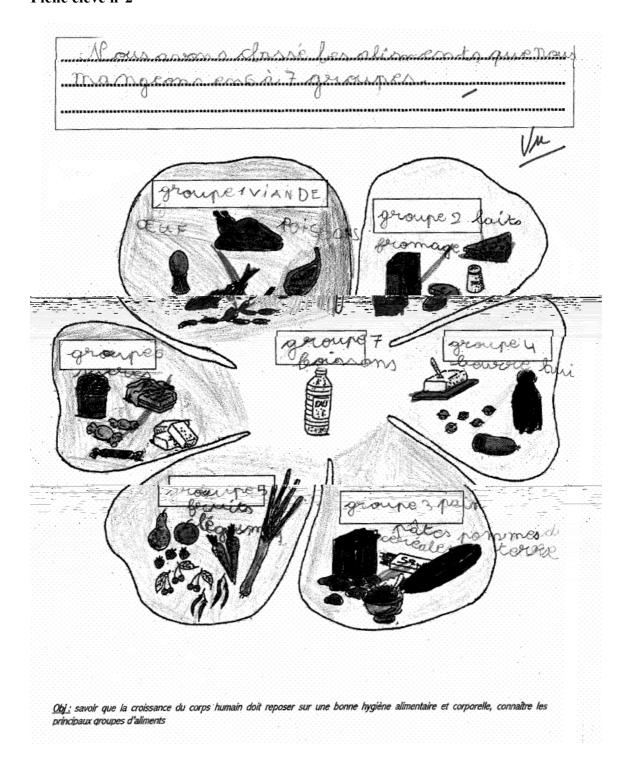
Nous aurions beaucoup aimé échanger nos pratiques avec les autres RAR mais la seule journée de formation qui nous a été accordée ne nous a pas permis ce moment d'échange. Quant à notre statut il est toujours aussi flou.

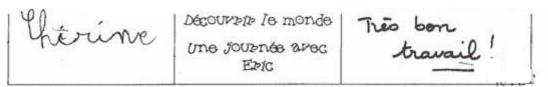
Mme Moi, Mme D'Angelo, M Douair, M Mayer, professeurs Ambition Réussite au collège Robert Schuman à Behren-lès-Forbach (Année scolaire 2007-2008)



- ♠ Ecris dans le cadre ci-dessous tout ce que tu as mangé lors de ton repas de dimanche midi.
- ➤ Puis découpe et colle les aliments qui composent ton repas.







- 1 ) Lis le déroulement de la journée d'Eric puis colle l'image qui correspond à chaque moment de sa journée.
- 2) Souligne en rouge les erreurs d'Eric puis recopie à droite ce qu'Eric aurait dû faire.

|          | Le matin, Eric n'a pas entendu<br>sonner son réveil.<br>En retard, il part à l'école sans<br>avoir pris de petit déjeuner et<br>sans faire sa toilette. | Al doit prendre son<br>petit dégenner et foire<br>so toilette. |
|----------|---|--|
|          | A la récréation de 10 heures, il a un «coup de pompe», mais il n'a rien à manger.   | heures il doit monge<br>son goiter.                            |
|          | A midi, il n'aime pas le plat<br>préparé par sa maman alors il<br>mange surtout du pain.  |  |
|          | A 16 h, à la fin de la classe, il se<br>rend directement à son cours<br>de jugo sans prendre de<br>goûter.  | Alshouses il doit pres<br>son goiter avant d'<br>oller ou judo |
| 60<br>11 | Au dîner, il a très faim et fait<br>un copieux repas qu'il termine<br>par un gâteau au chocolat.  | tu doner il peut mange<br>du yaoust des fruits                 |
|          | Après avoir fait ses devoirs, il va se coucher sans se brosser les dents.   | Aprés assoir fait ses desoi<br>il doit se broser le<br>dents-  |

Objectifs : comprendre les règles d'hygiène corporelle (y compris bucca-dentaire) et alimentaire

# Retrouve les textes qui correspondent aux images de la journée de Lisa :

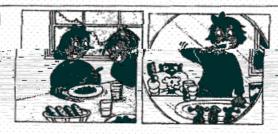
Le matin, Lisa se réveille puis prend un petit déjeuner complet.



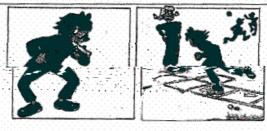
Elle n'oublie pas de se brosser les d'ents après le petit-déjeuner et fait sa toilette avant de partir à l'école.



'A midi quand elle rentre à la maison Lisa mange un repas équilibré et se brosse les dents avant de repartir à l'école.



Après la sortie de l'école à 4 h, Lisa prend un goutre avant d'direi à l'aide aux devoirs ou de faire du sport.



Le soir, elle mange un repas léger et équilibré.



